

# Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS

ST-MAURICE

Téléphone 3 65 61

Compte de chèques postaux 11c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

Quotidien	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel	23.-	12.-	6.50
Avec Bulletin officiel	30.50	16.-	8.50

ÉTRANGER : Demander le tarif

**Le seul quotidien de  
la Vallée du Rhône**

SERVICE DE PUBLICITÉ

SION

PUBLICITAS S.A., tél. 212 36

et toutes les Agences  
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES

Valais et de Bex à Villeneuve	11 ct. le mm.
Suisse et étranger	14 " "
Réclames: Canton	24 " "
Suisse et étranger	30 " "
Mortuaires	20 " "
Réclames première page	majoration de 20 %

## La main d'œuvre étrangère volant de sécurité

La période de haute conjoncture persistante que notre pays traverse depuis la fin de la guerre a eu pour conséquence une disparition à peu près totale du chômage. Mieux encore, pour satisfaire la très forte demande de main-d'œuvre, il a fallu autoriser l'entrée en Suisse d'un grand nombre de travailleurs étrangers. Pourtant, il existe toujours une certaine prévention contre les autorisations délivrées aux travailleurs étrangers, d'aucuns craignant que cet afflux de main-d'œuvre venue de l'extérieur ne soit préjudiciable à la main-d'œuvre indigène. L'opinion récemment exprimée par deux importants groupements professionnels montre que la main-d'œuvre étrangère joue en réalité le rôle de volant de sécurité et que les garanties dont s'entoure l'administration pour accorder les autorisations demandées assure la protection de la main-d'œuvre indigène, notamment en ce qui concerne les salaires.

Le premier de ces groupements professionnels est l'association des constructeurs de machines et industriels en métallurgie. Dans cette branche, l'emploi de la main-d'œuvre indigène est en quelque sorte une nouveauté, puisque cette branche a recouru à la main-d'œuvre venue de l'extérieur après la seconde guerre mondiale pour la première fois. Le nombre des ouvriers étrangers dans cette industrie (y compris les exploitations artisanales) a atteint son point culminant en 1952, avec 17,468 ouvriers. Dans l'ensemble, cette main-d'œuvre a donné pleine satisfaction aux employeurs. Dès le début, les autorités ont édicté des prescriptions destinées à maintenir l'emploi de la main-d'œuvre étrangère dans des limites raisonnables et à faire respecter des conditions de travail normales. Chaque entrée ou changement d'emploi étant subordonnés à une autorisation, les autorités ont pu constamment exercer un contrôle efficace sur le marché du travail. Les employeurs suisses ont en outre dû s'engager à employer la main-d'œuvre étrangère aux mêmes conditions que la main-d'œuvre suisse et à ne pas congédier des ouvriers suisses aussi longtemps que la main-d'œuvre étrangère de même catégorie serait employée dans leurs entreprises.

Le recul de la conjoncture qui s'est produit en 1949-50 a montré que ces conditions avaient été pleinement respectées, car il eut pour corollaire une diminution importante de l'effectif des ouvriers étrangers employés dans les entreprises métallurgiques suisses. Ainsi, la main-d'œuvre étrangère avait permis de faire face normalement à une période de demande très élevée, tandis que les réductions de personnel survenues en 1949-50 ne touchaient pratiquement pas les ouvriers suisses.

La seconde association professionnelle dont nous pouvons prendre l'avis en considération est la FOBB. On sait que le nombre des travailleurs étrangers a été particulièrement élevé dans l'industrie du bâtiment. Pour la saison de 1953, l'OFIAMT avait quelque peu réduit le contingent prévu en le fixant à 8 mille maçons étrangers contre 12 mille en 1952. Cependant, les besoins de l'industrie de la construction ont obligé cet office à porter ultérieurement le contingent maximum à 12,660 personnes. L'organe de la FOBB constatait récemment qu'il n'eût pas été possible d'exécuter les travaux de construction pré-

vus sans l'appoint des saisonniers étrangers. Ce journal relève en outre que, dans bien des cas, et notamment en ce qui concerne la construction de barrages et usines électriques, il est difficile de trouver des ouvriers suisses en nombre suffisant, ceux-ci montrant une certaine répugnance à s'engager sur des chantiers éloignés et dépourvus de bonnes communications. Enfin, certaines régions de la Suisse fournissent des manœuvres du bâtiment en abondance, mais manquent de main-d'œuvre spécialisée. Or, sans la seconde, les premiers ne trouvent pas à s'employer. La main-d'œuvre étrangère a donc permis non seulement de faire face à la demande dans le domaine de la construction, mais aussi de donner du travail à une main-d'œuvre non qualifiée trop importante par rapport au nombre des ouvriers spécialisés suisses.

Ces deux opinions nous permettent de conclure que l'emploi de main-d'œuvre étrangère permet de faire face à la demande en période de très haute conjoncture, tandis que le congédiement des étrangers est un moyen d'atténuer les effets d'un recul de la conjoncture sur la main-d'œuvre indigène. D'autre part, dans le cas du bâtiment, l'emploi de maçons étrangers peut être une condition de l'emploi de la main-d'œuvre indigène, puisque cette main-d'œuvre spécialisée, sans laquelle les travaux ne pourraient être effectués, n'est pas assez abondante en Suisse même.

M. d'A.

## Le référendum contre le contrôle des prix?

L'arrêté fédéral du 10 juin 1953 sur le maintien d'un contrôle des prix réduit a été publié dans la Feuille fédérale. Le délai référendaire a donc commencé à courir; il prendra fin le 9 septembre. Les adversaires de cet arrêté vont-ils lancer le référendum? A la fin de janvier déjà, le parti socialiste avait jugé bon de brandir cette menace, et le comité directeur et la commission politique du parti avaient déclaré la guerre au projet du Conseil fédéral qui pourtant était encore plus accommodant que l'arrêté issu des délibérations du Parlement. Seulement, si le référendum était lancé et que les électeurs repoussent le projet, l'article constitutionnel maintenant le contrôle des prix et des loyers resterait lettre morte, puisque la loi d'application aurait été balayée; autrement dit, le contrôle des prix des loyers n'existerait plus que sur le papier.

Lors de la votation finale sur le projet, à la récente session des Chambres fédérales, les socialistes ont fait toutes réserves, mais les syndicats avaient déjà fait marche arrière auparavant; il ne faut donc pas s'attendre à ce que le référendum soit lancé, en dépit de toutes les protestations et de toutes les manifestations de mauvaise humeur. Au Conseil national, il n'y eut que 43 voix contre le projet; nombre de socialistes se sont vraisemblablement réfugiés dans l'abstention. Et au Conseil des Etats, la loi d'application a été acceptée sans opposition. Au reste, on ne fait plus beaucoup de bruit autour de cette affaire dans la presse socialiste et syndicaliste. Il faut reconnaître que les partis nationaux se sont mis d'accord sur une solution qui est conforme au sens de l'article constitutionnel, et qui donne toutes garanties pour que l'adaptation nécessaire des loyers des immeubles anciens s'effectue sans créer des situations pénibles.

L'Union syndicale suisse a mentionné d'autre part l'éventualité d'une « initiative populaire pour la protection des locataires et des consommateurs ». Il se passera certainement un bon bout de temps avant qu'elle ne soit « mûre » pour la réalisation; et d'ici là, on aura eu le temps de s'apercevoir que l'assouplissement du contrôle des loyers n'a nullement les conséquences néfastes que l'on feignait de redouter dans les milieux de gauche, au contraire.

Les vainqueurs de l'Everest de passage à Zurich-Kloten



A l'occasion de leur voyage à Londres, les membres les plus importants de l'expédition britannique victorieuse à l'Everest ont fait halte à Kloten. Pour les accueillir, des membres de l'expédition suisse de l'année passée se sont rendus à Kloten. A gauche: Raymond Lambert embrasse son ami, le sherpa Tensing, avec lequel il avait atteint il y a une année le point le plus haut jusqu'à présent à l'Everest. Tensing a vaincu cette fois, avec Hillary, le plus haut sommet du monde. A gauche: M. Westmacott, membre de l'expédition britannique. A droite: M. Alfred Sutter-Lohner, membre de l'expédition suisse à l'Everest 1947, achète une montre de la Maison Türler à une fille de Tensing; la femme de Tensing regarde attentivement la scène.

## Ils n'ont pas capitulé

Des dépêches de Yougoslavie annonçaient que l'Assemblée nationale yougoslave a adopté la loi sur les communautés religieuses. Ainsi donc, le gouvernement yougoslave est arrivé apparemment à ses fins, savoir à une « normalisation » de la position juridique de toutes les confessions dans le pays. Nous disons « apparemment », car si l'on jette un regard en arrière sur les trois mois de tractations qui ont précédé la proposition de la loi, on peut, grâce à d'intéressants recoupements dans les informations des agences et des journaux, aboutir à la constatation suivante: les évêques catholiques yougoslaves n'ont pas capitulé devant le maréchal Tito et la « normalisation » des rapports entre l'Eglise et l'Etat est exclusivement l'œuvre du gouvernement, sans que les évêques catholiques y aient eu une part positive quelconque.

Une constatation subsidiaire nous montre que si les autres confessions ont participé plus ou moins activement aux pourparlers, elles n'ont pas lieu d'être satisfaites, loin de là, de la teneur définitive que le gouvernement a donnée, de sa seule autorité, aux stipulations de la loi sur les communautés religieuses.

### Belgrade veut traiter avec les évêques, non avec Rome

Peu de temps après la rupture, par Belgrade, des relations diplomatiques avec le Saint-Siège (le 15 décembre dernier), on pouvait lire, dans la presse officielle yougoslave, des propos surprenants:

« Maintenant que l'ingérence du Vatican dans nos affaires intérieures se trouve éliminée, y était-il dit en substance, on peut penser à normaliser les relations de l'Eglise et de l'Etat ».

Le gouvernement yougoslave était hanté par cette idée, assez familière à des esprits élevés dans l'orthodoxie, que l'on peut arriver à un accord général avec le corps épiscopal comme tel. C'est sous l'influence de cette idée que, le 11 février dernier le gouvernement publia un premier projet de loi destiné à régler la statut juridique de toutes les confessions religieuses en Yougoslavie. Le gouvernement attendait des remarques et des suggestions de la part des différentes communautés religieuses du pays, (Borba du 11 février 1953). Evidemment les « Associations de prêtres », catholiques ou orthodoxes, se montrèrent enthousiastes, de même que les « vieux catholiques » (d'ailleurs peu nombreux). Mais l'accueil du patriarche orthodoxe, pourtant généralement favorable au régime, ne fut pas chaleureux, ni non plus celui de nombreux évêques orthodoxes, sans parler de l'attitude de l'épiscopat catholique, dont sept représentants avaient été convoqués

par le maréchal au début de janvier 1953 (Radio-Belgrade, le 8 janvier 1953). Devant la froideur d'un tel accueil, le gouvernement, dépité, retira le projet de loi sans le faire discuter, disant qu'il allait en présenter une nouvelle forme à l'Assemblée qui serait élue à l'automne.

Mais au retour du maréchal Tito de Londres, la nécessité se fit sentir de faire, aux yeux des observateurs occidentaux, un nouveau geste spectaculaire de rapprochement avec les Eglises. Le projet vit le jour sous une forme nouvelle, abrégée, mais plus rigoureuse encore sur certains points. L'Agence « Tanyoug » l'a publié le 26 avril. C'est sur ce projet que les représentants des différentes confessions furent une nouvelle fois appelés à se prononcer.

Avec les musulmans, l'accord se fit rapidement, leur chef religieux, le Reis Ulema, étant entièrement inféodé au parti communiste. Comme l'annonçait l'agence « Tanyoug », le 25 avril, les catholiques et les orthodoxes furent convoqués le même jour (le 23 avril); cette convocation se fit avec une précipitation voulue, de façon à les empêcher de se concerter auparavant.

### La rencontre des « Quatorze »

C'est donc le 23 avril que le gouvernement yougoslave convoqua les évêques catholiques.

Les entretiens eurent lieu les 23 et 24 avril et ne donnèrent aucun résultat.

Les conversations étaient du reste condamnées d'avance à l'échec. C'est ce que Son Excellence Mgr Ujčić fit savoir à la délégation gouvernementale, en donnant lecture dès l'ouverture des pourparlers, d'une déclaration commune de l'épiscopat catholique yougoslave (agence Tanyoug du 25 avril). En effet, comme l'avait fait remarquer à l'époque « Il Quotidiano » (La Croix, du 26 mars), les évêques, même constitués en corps, ne sont pas autorisés à signer un accord général entre l'Eglise et l'Etat; tout accord de ce genre est du ressort exclusif du Saint-Siège, les évêques pouvant seulement mener les conversations de caractère informatif. C'est la tournure qu'effectivement prirent ces deux journées d'échanges de vue. Aussi n'y a-t-il désormais plus lieu de s'étonner des qualificatifs injurieux que la presse déclara sur les évêques catholiques au lendemain de leur rencontre, leur reprochant d'être « dans la mouvance du Vatican », d'avoir peur du Vatican, d'être « des agents du Vatican ».

### M. Rankovic pris au piège

Pour nous, ces attaques, ainsi que les remarques non moins amères et les menaces sourdes que proféra M. Rankovic, vice-pré-

sident du Conseil, en présentant le projet de loi à l'Assemblée nationale yougoslave, sont encore la meilleure preuve que le gouvernement n'a pas obtenu l'assentiment de l'épiscopat catholique au nouveau projet de loi. M. Rankovic n'est-il pas allé jusqu'à rappeler le nombre des prêtres en prison pour « activité hostile au régime » (Agence Tanyoug, 22 mai) ? Encore que le nombre avancé — 141 — soit nettement inférieur à la réalité, un tel rappel équivaut à une menace non déguisée à l'égard des futurs récalcitrants. (Kipa).

## NOUVELLES SUISSES

### Chronique neuchâteloise

## La jeunesse en liesse

### Histoire (peu connue) d'une fête émouvante

Il vient un âge, dans la vie des hommes, où le souvenir de la jeunesse enfuie prend une douceur singulière. C'est l'époque où l'on se penche sur son passé, les narines tendues, pour retrouver des odeurs oubliées, et où le spectacle de la jeunesse vous émeut étrangement. Il semble qu'on se retrouve dans chaque adolescent rencontré. C'est l'époque où — au soir des « fêtes de jeunesse » — les mœurs, après avoir partagé la joie de leurs petits s'assoient près d'une fenêtre et écoutent leur cœur dire doucement : « Te souviens-tu ? »

Ces jours-là, de quelle douceur ils sont faits, et quelle trace brûlante ils laissent. Qu'ils s'appellent « promotions », comme à Genève, « Fête du Bois » comme à Lausanne, ou plus simplement « Fête de la jeunesse », comme en pays neuchâtelois, ils sont une grande date. Et il n'est personne de ceux qui, l'ayant vécue — dans un temps plus ou moins lointain — ne se sente envahi d'un secret émoi devant ce cortège de fraîches jeunes filles et de fiers petits hommes.

La cérémonie au Temple, la farandole sur les places, ces cris, cette fièvre, ce « picoulet » que l'on danse avant de se séparer, ce sont autant de choses que l'on conserve en soi comme autant de bijoux délicats et somptueux — les souvenirs. Et j'imagine que si tant de gens aiment à répéter : « De mon temps, c'était ainsi... » c'est pour la joie poignante et brève de pouvoir oublier leurs rides et leurs cheveux gris.

La « Fête de la jeunesse », comme d'ailleurs toutes les manifestations similaires, remonte sans doute au XVIII<sup>e</sup> siècle. On distribuait alors, à l'époque des promotions, des pièces d'argent scolaires destinées à récompenser les élèves assidus. Ces piécettes, appelées « tiolons », étaient pendues au cou de l'enfant qui les recevait et portaient souvent une inscription : « Au plus sage », ou « au plus méritant ». Cette distribution se faisait au cours d'une manifestation sans solennité, qui avait lieu en classe.

En 1758, cependant, on inaugure, à Neuchâtel, une cérémonie publique. Si l'on possède assez peu de renseignements sur ce qu'elle fut, on sait, par contre, ce que furent les suivantes. Et l'historien neuchâtelois Jacques Petitpierre a tracé avec esprit le croquis d'une fête des promotions en 1789 : « La distribution des « tiolons » avait lieu au Temple inférior. On s'y rend de la grande salle ordinaire, où les écoles se rassemblent d'abord. Au premier coup de cloche, on parlait. Maîtres et maîtresses marchaient à la tête de leur classe silencieuse. Point de fanfares ! La cérémonie de jadis était à peu près semblable à celle d'aujourd'hui. Sermons et discours ! Les garçons viennent chercher leur prix au pied de la chaire. C'est le maître-bourgeois en chef qui le leur remet. Les filles, ayant droit à un prix, restent à leur banc. Comme pour marquer la décente place que la femme devra occuper plus tard dans la vie, elles ne se montrent pas aux yeux de tous, et c'est un membre de la magistrature qui le leur apporte. On distribue aux régents qui, avec plaisir, les empochent, des gratifications de 4 à 16 livres ».

Aujourd'hui, les choses ont bien changé. Et, s'il n'y a plus de « tiolons », du moins le cortège est-il pour les petits et pour les grands une fête qui vaut toutes les récompenses.

De quels yeux on le regarde... et comme ils sont attendrissants ces cris qui partent de la haine des spectateurs : « Hou... hou, Jean-Pierre ! » ou « Fais attention à ta robe, Jeannette !... »

On s'est imposé, parfois, de durs sacrifices pour que la fillette ou le garçonnet ait une robe nouvelle, un costume neuf à cette occasion. Il faut qu'ils aient « bonne façon », vous comprenez ?...

Près de moi, l'an dernier, au cortège de la jeunesse de Neuchâtel, une grosse femme rouge et congestionnée tenait par la main un horrible petit moutard dont le ballonnet venait d'éclater et qui ne cessait de hurler : « M'man, mon « ballon » qu'a pétié... m'man, mon « ballon » qu'a pétié !... »

Elle ne disait rien, dévorant des yeux ce cortège qui passait. Déjà, nous avions vu défiler la bannière, entourée d'agents de police en grande tenue, les gracieuses demoiselles d'honneur, de blanc vêtues et précédant si gentiment les autorités communales et les membres de la commission scolaire en hautes de forme. Nous avions vu l'huissier en somptueux uniforme, les sociétés de musique... ; puis des classes de jeunes filles, fraîches et fleuries... ; puis des garçons. Puis, des jeunes filles encore, et encore des garçons. Et soudain, comme des petits passaient à leur tour — souriants, fiers et touchants — cette femme saisit son moutard et, le levant au-dessus des gens qui étaient devant elle, cria bien fort et bien haut — heureuse, émue, émue : « Regarde la sœur, comme elle est jolie ! »

C'est « ça » la fête de la jeunesse. A La Chaux-de-Fonds comme à Neuchâtel, ou dans toute autre ville.

G.

### « LE MILIEU PEDAGOGIQUE »

XIX<sup>e</sup> cours de vacances  
de l'Université de Fribourg (Suisse)  
(20-25 juillet 1953)

L'Institut de pédagogie et de psychologie appliquée de l'Université de Fribourg attire l'attention de tous les milieux qui s'intéressent à la pédagogie, à la psychologie, au travail social sur le cours de vacances qui aura lieu à Fribourg du 20 au 25 juillet.

Des personnalités éminentes dans le monde pédagogique suisse, d'autres, au renom international, tels le professeur A. Busemann (Allemagne), le professeur A. Kriekemans (de l'Université de Louvain), le professeur Cl. Kohler (Lyon) ont assuré de leur collaboration les organisateurs du cours. Les participants au cours ne pourront certainement que se féliciter d'avoir profité de cette occasion excellente d'approfondir leurs connaissances et de compléter leur formation. Le cours s'adresse à tous les directeurs de maisons d'instruction, aux membres du clergé, aux professeurs, aux instituteurs, aux éducateurs et à tous les degrés, aux éducateurs spécialisés, aux personnels des maisons de rééducation, aux travailleurs sociaux, aux pédagogues et aux pédagogues curatifs.

Les demandes de renseignements et les inscriptions sont à adresser à l'Institut de pédagogie et de psychologie appliquée de l'Université de Fribourg, 8, rue Saint-Michel, tél. (037) 2 27 08.

### Fribourg

#### L'AFFAIRE DE L'INCENDIE DE LA VERRERIE DEVANT LE TRIBUNAL

Le Tribunal pénal de la Sarine, siégeant à Fribourg, sous la présidence de M. Ch. Guggenheim, a condamné à 100 francs d'amende et aux frais de la cause M. Roger B., âgé de 40 ans, veilleur de nuit, pour incendie par négligence. B., qui travaillait à la Verrerie de Fribourg, avait, par inadvertance, le 10 février 1952, laissé monter la chaleur d'un four à 1330 degrés au lieu de 1160 degrés requis. Ayant ouvert un « regard » pour faire baisser cette température, le verre en fusion déborda et mit le feu à un podium de bois installé pour tenir les ouvriers à l'abri du danger d'électrocution. Presque tout le bâtiment fut détruit les dommages se montant à quelque 600,000 francs.

### Genève

#### LE DERAILLEMENT DE L'AUTORAIL A ETE PROVOQUE PAR DES ENFANTS

Le déraillement de l'autorail Annemasse-Genève a bien été occasionné par des enfants. L'enquête de la gendarmerie française a établi que les coupables sont deux enfants âgés de 10 et 12 ans, domiciliés à Gaillard. Ils avaient d'abord placé des pierres sur les rails et n'obtenant pas le résultat qu'ils désiraient, ils ont ajouté des blocs machefers.

#### A quand une assurance contre la pluie en Suisse ?

Une grande compagnie d'assurance de l'Allemagne occidentale a inauguré, le 1<sup>er</sup> mai, une nouvelle branche d'activité ; l'assurance contre le mauvais temps. Cette assurance ne fonctionnera que durant les mois de mai à septembre et ne pourra être conclue que par semaine, pour deux semaines au minimum. La somme assurée varie de 100 à 500 DM par semaine.

Contrairement à ce qui se fait en Grande-Bretagne, où les primes sont assez élevées, surtout pour les polices de week-end, (jusqu'à 25 % de la somme assurée), l'assurance allemande est une assurance populaire, qui s'élève à 5 % environ de la somme assurée. Mais, comme la compagnie allemande doit rentrer dans ses fonds, il faut, pour qu'elle « joue », que les chutes de pluies soient assez considérables. Les régions qui entrent en considération sont divisées en 10 classes, selon l'abondance des précipitations — englobant quelque 350 localités de villégiature. L'assurance peut être conclue pour chaque localité, dans un rayon de 10 km. D'après la statistique des transports, on compte, bon an mal an, environ 700,000 personnes qui villégiaturent dans les localités en question, et il paraît qu'un bon nombre de polices d'assurance ont déjà été conclues.

Si l'assurance contre la pluie était déjà instituée en Suisse, elle ferait de fort mauvaises affaires ces derniers temps...

### Courrier de la Gruyère

#### LE PELERINAGE DES MALADES A NOTRE-DAME-DES-MARCHES

(C. P.) — Favorisé par le soleil et quelques averse de très courtes durées, ce traditionnel pèlerinage s'est déroulé en présence d'une foule de fidèles évaluée à huit cents, dont 280 malades.

Après la messe basse et les confessions et communions par le R. P. Jonas, des Capucins de Bulle, M. le curé Dunand, de La Roche, récitait le chapelet, alors que la procession arrivait de Broc-Village.

L'Office solennel à dix heures a été célébré par M. l'abbé Dubey, Rd curé de Sorrens, assisté de MM. les abbés Perroud, Rd curé de Morlon et C. Lehmann, aumônier, du Carmel Le Pâquier. Le sermon de circonstance était prononcé par M. l'abbé Julmy, coadjuteur à Saint-Nicolas.

Le Chœur mixte sous la direction de ce dernier exécutait de beaux chants, tandis que M. Oscar Moret, qui vient d'être appelé à la direction de la Landwehr de Fribourg tenait l'harmonium. (De nos félicitons M. le professeur Moret pour sa nomination. On sait qu'il y avait dix-huit candidats et parmi eux trois Fribourgeois).

Puis après les repas à l'abri ou dans les pâturages, ce fut l'imposante procession du T. S. Sacrement, présidée par M. le doyen Fragnière, Rd curé de Charmey, qui donna la bénédiction avec Postesoir à chaque malade. Notons que la procession était dirigée par M. l'abbé Ferrari, chapelain de Montorge et organisateur zélé de grands pèlerinages de Suisse et de France.

Cette magnifique journée, organisée par M. le Prieur Firmin Seydoux, Rd curé de Broc, a été parfaitement réussie comme les années précédentes. Félicitons aussi le chef des brancardiers M. Pauchard et Mlle Boschung, directrice des Infirmeries. Et maintenant que l'on note la date du mardi 15 septembre 1953 à Notre-Dame-des-Marches. C'est le grand pèlerinage de l'année ! En quittant Broc on est fier de remarquer sur la façade d'un édifice la belle devise : Dieu et Patrie ! H.-L. Sz.

N. B. — Aidez l'œuvre des malades de Notre-Dame-des-Marches : Chèques postaux : II a 3372 (Broc) Gruyère. Les malades et les infirmes vous remercient bien à l'avance.

## NOUVELLES LOCALES

### Un paradis au bord de l'eau

Il nous arrive bien souvent de chercher très loin de notre canton un endroit pour camper au bord d'un lac alors que nous avons ce qu'il faut à portée de main. Mais, soit par ignorance, soit parce qu'on s'imagine qu'ailleurs tout est mieux, on se prépare à faire des centaines de kilomètres en zig-zag sans trouver le coin rêvé.

Le Valais possède pourtant une plage idéale. C'est là que de nombreux étrangers viennent planter leur tente pour séjourner assez longtemps. Ils savent que ce camp existe. Ils viennent et reviennent parce qu'ils ont la certitude d'être bien reçus, de trouver le calme dans un décor unique en son genre, de vivre pleinement leurs vacances.

Nous y avons rencontré des Suédois très sportifs, des Belges convaincus, des Français enchantés, des Italiens ravis, des Allemands conquis, des Hollandais émerveillés, des Suisses étonnés de leur découverte et quelques Valaisans fidèles au camp depuis plusieurs années.

Il s'agit du camp de Bouveret-Plage, aménagé avec goût par M. Pius Imhof, qui consacre tout son temps à rendre service aux visiteurs en leur procurant tout ce qu'il faut pour passer d'agréables journées au bord de l'eau.

Il y a parfois beaucoup de monde. Mais la plage est si vaste que l'on se sent parfaitement à l'aise et comme chez soi, dans sa propriété, libre comme l'oiseau.

Les campeurs — chose appréciée — peuvent se ravitailler complètement sur place. Ce qui est rare dans un camp. Rien ne manque. On peut jouer sur les pelouses, se baigner sans risque, faire du canotage, de la pêche, et tout ce qu'on ne peut pas faire sur une grève où pullulent des individus indisciplinés.

A Bouveret-plage on sait rester d'une correction absolue tant dans l'expression du langage que dans la tenue vestimentaire, tandis que ce n'est pas partout le cas.

Si nous avons horreur des rallyes qui imposent des obligations — ce qui est contraire à l'esprit indépendant du campeur — nous affirmons que le camp de Bouveret remplit toutes les conditions voulues pour vivre admirablement tranquille et joyeux sous la tente.

C'était une petite plage inconnue il y a vingt ans. Aujourd'hui c'est une perle naturelle posée dans une charmante baie que forme le Léman en territoire valaisan. C'est un paradis au bord de l'eau.

Férid Gérard.

### AU ROTARY-CLUB

Lors de la dernière réunion du Rotary, trois nouveaux membres ont été reçus officiellement. Ce sont : MM. Dr. Eugène Ducrey, Max Vuille et F.-Gérard Gessler. Une courte cérémonie a marqué cette triple réception. M. Maurice Zermatten, président, après avoir rempli son mandat pendant deux ans, a cédé cette charge à M. Guler, directeur, de Chippis. Plusieurs membres du Rotary international, venant de

Rotterdam, de New-York et de Berne ont fait une causerie et ont adressé des vœux au Club de Sion dont l'activité est fort intéressante.

### EN VUE DU PELERINAGE DE LOURDES 1954

#### Quelques précisions

Le « Nouvelliste Valaisan » a publié samedi dernier, quelques renseignements relatifs au prochain pèlerinage de Lourdes.

Malheureusement un alinéa a été oublié, et de nombreux lecteurs n'ont pas saisi le sens de ce communiqué. Ils se sont demandé avec raison pourquoi l'on envisageait trois trains spéciaux. Pour clarifier la situation précisons que l'alinéa manquant avait la teneur suivante :

« Autre espoir de nos dirigeants : L'année 1954 marquera le centenaire de la proclamation en 1854, par le Pape Pie IX, du dogme de l'Immaculée-Conception. Voulang commémorer dignement et avec solennité cette date importante dans les annales mariales, il ne fait pas de doute que le Valais catholique, enverra à cette occasion à Lourdes, une foule encore plus nombreuse que celle année, puisque 1450 des nôtres, dont 80 malades sont accourus aux pieds de Marie. Est-ce exagéré de tabler nos pronostics sur 2000 participants et d'y espérer 150 malades ? »

Chaque lecteur comprendra donc aisément pourquoi trois trains spéciaux seront nécessaires pour le pèlerinage du Valais, si les prévisions s'avèrent exactes. Nous invitons donc instamment dès à présent tous les protégés de la Sainte Vierge à se préparer à ce magnifique rendez-vous de Lourdes, et de songer également à soutenir par une obole généreuse l'œuvre des malades et des infirmes qui comptent sur l'esprit charitable des Valaisans. Mieux que les biens portants, les malades et les infirmes sont écoutés par la Sainte Vierge, car leurs souffrances ont une valeur infinie. Lorsque nous leurs offrons de l'aider, nous nous montrons plus généreux... Cet acte de charité ne sera pas perdu, puisque Dieu a dit « Un verre d'eau donné en mon nom, à un pauvre, c'est à moi que vous l'aurez donné ».

P.

### LA DECENTRALISATION INDUSTRIELLE AU CINEMA

Sous les auspices de la Société valaisanne de recherches économiques et sociales, le Dr A. Forter, directeur de la Glorifilm S. A. à Zurich, présentera, le mardi 7 juillet 1953, de 20 h. 30 à 22 h. 30, au cinéma Lux, à Sion, une série de films suisses documentaires et de court métrage.

Ces films sont destinés à mieux faire connaître l'industrie suisse, ses possibilités de développement et d'expansion dans le cadre de la solidarité confédérale. (Voir aux annonces).

## BIBLIOGRAPHIE

### L'« Echo Illustré », revue avec assurance

Couverture : « L'eau et la boue dévastent la Suisse alémanique. » (Voir pages 4, 5, 6) Le sulfatage des vignes par hélicoptère. — « Comme une eau bondissante », par E. Voirol. — « Vacances sportives en kayak et en canoë ». — Chez nous et ailleurs : actualités. — « Le week-end de Mabel, nouvelle inédite de G. de Champdenier. — Bon séjour dans les hôtels modernes. — Humour. — Pages de la mode d'été, tricot. — Conseils pratiques et recettes culinaires. — « Le Secret de l'abbé Ferval », suite du roman-feuilleton par S. Roche. — Concours de mots croisés. — Conseils du jardinier : quelques plantes condimentaires. — Une belle production cinématographique. — Images de Suisse : Neuchâtel. — « D'accord avec personne. » — Manifestations organisées pendant l'été en Suisse (carte). — Itinéraire du Tour de France (carte). — M. Pinchon, le père de Bécassine, vient de mourir à Paris. — Tintin.

### CE QUE VEUT DIRE : N'ETRE PAS OUBLIE

Demandez à nos compatriotes qui ont été obligés d'aller gagner leur pain à l'étranger, et d'y faire leur vie sans espoir de retour ce que veut dire : n'être pas oublié par la mère-patrie. L'ECHO, la revue des Suisses à l'étranger a su le faire ressortir de manière frappante, par le texte et par l'image, dans son numéro de juin, où quelques pages sont consacrées au but de la collecte du 1<sup>er</sup> août, destinée, comme on le sait à répondre aux besoins de nos compatriotes d'outre-frontière. Le Secrétariat des Suisses à l'étranger (Wallgasse 2, Berne) à qui incombe la rédaction de ce périodique, si cher aux colonies suisses, est prêt à adresser gratuitement le numéro en question à toute personne qui lui en fera la demande.



L'arôme caractéristique de la *Stella Filtra* est dû au mélange harmonieux de tabacs Maryland de grands crus



On fume une cigarette, on savoure une Stella Filtra! Le bout-filtre marque „Filtre“ retient des parties appréciables de la nicotine sans détruire l'arôme délicat du tabac Maryland

Format „Standard“ ou Grand-Format



Une cigarette Laurens

Pas plaisir sans jamais nuire.

A vendre cause imprévue  
**camion**  
6-7 tonnes, neuf. Livraison environ 1 mois.  
Ecrire sous chiffre PZ 12953 L à Publicitas Lausanne.

On cherche  
**sommelière**  
débutante acceptée, entrée de suite ou à convenir.  
S'adresser Café-Restaurant Bellevue, tél. (025) 3 32 08, Antagnes s. Ollon.

**Tout de suite non fumeur**  
grâce aux gouttes Omazon. Envie et besoin de fumer cessent tout à fait. Examiné médicalement, inoffensif, agréable et bienfaisant. Succès garanti. Le flacon Fr. 11.75 par A. F. Ribl, drog. dipl., Sulgen TG, Tél. 072/52258

**Boucherie Chevaline**  
Schweizer - Sion  
Tél. 2 16 09

le kg.  
gendarmes et saucisses à manger crus Fr. 5.—  
Saucisses de ménage Fr. 4.—  
Mortadelle Fr. 5.—  
Salamellis Bologne Fr. 7.50  
Salamis Maison extra Fr. 9.—

**Tonneaux**  
pour cerises, grand choix.  
Beauverd, Rond-Pont 3, à Lausanne.

**Fully**  
A vendre un petit vignoble bien situé, région Branson. En bloc Fr. 7,500.—  
Ecrire sous chiffre P. 8527 S. Publicitas, Sion.

**URGENT** — A vendre bas prix moto  
**Royal Enfield**  
500 TT, fourche télescopique, suspension arrière. Parfait état. Impôts et assurance 53 payés. Tél. Bureau (021) 5 31 43 ou écrire à B. S. 3524 Publicitas, Vevey.

**1 treuil**  
Bâti fer, poulies fixe et folle, frein, poids 155 kg., belle occasion Fr. 200.—, sans câble.  
Ferronnerie Troillet, Seigeux, (Vaud).

On cherche un ou deux  
**manœuvres**  
pour l'été, travaux en montagne.  
S'adr. Giacomini R., guide, Anzeindaz.

On demande  
**employée de maison**  
pour 2 personnes. Bon gage. Adresser offres au Dr M. Schindler, Quai du bas 102, Bienne.

Quelques bons ouvriers  
**menuisiers**  
pour la pose et l'établi sont demandés par l'entreprise de menuiserie de Collonges. Tél. 6 46 06. Hors des heures de travail 6 46 14.

*Epoustante, cette salade*



**Avec VINESS**  
chaque salade, une délicatesse

La sorte n'a pas d'importance, mais il faut que ce soit du fromage HEIDI



**pasteurisé. avec chèvre Silva**

**Cinéma**

Dès lundi 6 et dimanche 12 à 17 heures  
**Les trafiquants du « Dunbar »**  
Une extraordinaire histoire de contrebande

Dès jeudi 9 :  
Raymond Rouleau et Gaby Sylvia dans  
**MISSION A TANGER**  
Un grand film d'espionnage français

Jeudi 9 et vendredi 10 :  
**Les trafiquants du « Dunbar »**

**REX Saxon**  
Samedi 11 et dimanche 12 :  
Charles Vanel et Massimo Girotti dans un document sur la Mafia sicilienne  
**AU NOM DE LA LOI**

**Vente aux enchères**

Les héritiers de Mlle Rosalie Zum-Offen exposeront en vente aux enchères publiques, au Café du Midi, à Monthey, le mercredi 8 juillet prochain, à partir de 14 h. 30, les immeubles suivants :  
Parcelles Nos 118 à 121 : maison d'habitation et places.  
Parcelle No 1500 : vigne au « Mazot » de 420 m2.  
Les conditions seront lues à l'ouverture des enchères.  
Pour tous renseignements, s'adresser à : Me Maurice Delacoste, avocat, à Monthey.

**SION DESARZENS A.**  
**Jawa-Bucker-Lambretta-NSU**  
Scooter M. V. AGUSTA motos — vélos HISPA standard - luxe  
Atelier spécialisé pour la vente, réparation, révision de toutes marques de vélos - motos - scooters  
Service de parc  
Place du Midi - SION - Tél. 2.10.33

**Cinéma LUX - SION**

Mardi 7 juillet, de 20 h. 30 à 22 h. 30

**Présentation de films suisses**  
documentaires et de court métrage sur l'industrie suisse

sous les auspices de la Société Valaisanne de recherches économiques et sociales  
Entrée libre pour 2 personnes sur présentation de cette annonce

**SECURITE D'ABORD!**



LAMBRETTA AVEC BATTERIE = UN ECLAIRAGE FORMIDABLE!  
UN AVERTISSEUR PUISSANT!

**REUSSITE TECHNIQUE: PAS DE SOUCIS D'ENTRETIEN**  
L'appareillage électrique LAMBRETTA ne demande aucun entretien spécial. La batterie est chargée automatiquement, en permanence. Pas d'entretien de dynamo, pas de charbon à changer. Sécurité de marche égale à celle d'une auto.

**NOUVEAUX AVANTAGES PRATIQUES**  
SECURITE NOCTURNE par l'éclairage maximum constant quel que soit le régime du moteur.  
SECURITE DIURNE grâce à l'avertisseur puissant à son continu.  
FACILITE pour tous, mise en marche « au quart de tour », même après des milliers de kilomètres.  
ECONOMIE : plus d'ampoules brûlées ni de pannes de feu rouge ou de lumière, toute surtension étant éliminée.  
EXCLUSIVITE : Lambretta est le seul scooter de sa catégorie de prix offrant tous les avantages de l'équipement électrique avec batterie.

**ET TOUJOURS DES PRIX SENSATIONNELS**  
Modèle „Standard“ avec batterie  
**Fr. 1395.—**  
Modèle „Superluxe“ avec batterie  
**Fr. 1665.—**  
(Paiement par acompte initial de 20%, min. et jusqu'à 18 mois de crédit)

**BON** Nom \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_

A adresser à JANS.A. IMPORTATEUR. LAUSANNE

Contre ce BON, nous vous enverrons gratuitement la brochure illustrée de 16 pages « Ce qui fait savoir de Lambretta », indispensable à qui veut COMPARER avant d'ACHETER.

**Lambretta 1953**  
Equipée de pneus Firestone Suisse

## Palmarès du Tir cantonal

### RESULTATS

de la journée du 4 juillet  
50 mètres

#### Grande Maîtrise

Niederberger Sepp, Stans, 532; Howald Rudolf, Herzogenbuchsee, 517; Grandjean Louis, Sviriez, 516; Ingold Walter, Wallisellen, 509; Bachmann Hans, Zurich, 507; Huwiler Hans, Zurich, 505; Dalenbach Werner, Zurich, 496; Keller Ernst, Zurich, 497; Lehmann Fritz, Zurich, 496.

#### Petite maîtrise

Demmer Fritz, Zurich, 494; Wagner Charles, Walzenhausen, 488; Diserens Henri, Interlaken, 484; Gutzwiller Rudolf, Rheinach, 486; Schreier Werner, Morges, 480; Beysard Basile, Sierre, 477; Andres Josef, Dubendorf, 472-42; Jacquet Simon, Estavannens, 471-42; Tardy André, Ecublens, 456-41.

#### Cantonale

Grand René, Nax, 197-49; Allamand Roger, Aigle, 197-46; Coppex Henri, Vouvry, 197-44.

#### Militaire

Niederberger Sepp, Stans, 49; Balbinot Paul, Zurich, 48; Wagner Charles, Walzenhausen, 48.

#### Monthey

Reimann Joseph, Genève, 43; Gutzwiller Rudolf, Rheinach, 43; Grandjean Louis, Sviriez, 42.

#### Progrès-Vitesse

Howald Rudolf, Herzogenbuchsee, 55; Bachmann Hans, Zurich, 54; Niederberger Sepp, Stans, 54.

#### Art

Lehmann Fritz, Zurich, 229; Rohrer Oscar, Zurich, 226; Huwiler Hans, Zurich, 221.

### 300 mètres

#### Grande Maîtrise

Borradori Ezio, Gordola, 519; Scherer August, Schönholzweilen, 515; Tschumi Alfred, Luterbach, 506; Sahli Alfred, Gerlafingen, 508; Grosjean François, Pully, 507; Bassin Gérald, Court, 504; Froidevaux Roger, Müntschi, 501; Marzorini Rocco, Gordola, 502; Décosterd Samuel, Chailly, 504; Cemin Josef, Chermex, 502; April Hans, Zurich, 496; Jacquet Alphonse, Estavannens, 498; Loffel Erwin, Müntschi, 498; Vogli Arnold, Gerlafingen, 495.

#### Petite maîtrise

Bauvin Pierre, Vézenaz, 491; Jucker Henri, Berne, 485; Franconi Jean, Bienne, 487; Blaser Ernst, Wahlenried, 483; Marchand Georges, Court, 486; Beaud Benoît, Albeuve, 485; Rhein Jean-Jacques, 478; Spozio Georges, Moutier, 475.

#### Cantonale

Morisod Bertin, Genève, 275-97; Mazolli Arnold, Eholz, 264-94; Buthel Robert, Vétroz, 263-89.

#### Progrès

Roulin Joseph, Estavayer-le-Lac, 50-98; Ciocco Mario, Zurich, 47-96; Schwarz André, Zurich, 47-94.

#### Monthey

Feuz Hermann, Pontis-de-Martel, 50; Jacquet Alphonse, Estavannens, 49; Schick Robert, Därenngen, 49.

#### Art

Ciocco Mario, Zurich, 470; Spillmann Hans, Zollikon, 470; Malherbe Jean, Grandvaux, 462.

#### Militaire

Scherrer August, Schönholzerswilen, 364; Buthel Robert, Vétroz, 352; Thomas Philippe, Moudon, 351.

### Jubilé (100 mètres)

Franconi Jean, Bienne, 75; Spillmann Hans, Zollikon, 75; Hegel Georges, Morges, 73.

### Concours de sections

#### 300 m.

#### Distinctions

Bonzon François, Meyrin, 58; Ciocco Mario, Zurich, 57; Guaz André, Genève, 57; Borter Victor, Ried-Brig, 56; Delraz Louis, Carouge, 56; Cost Julien, Genève, 56; Bochatay Francis, Salvan, 56; Poling German, Leuk, 55; Leuenberger E., Morges, 55; Joss Willy, St-Triphon, 55; Mottier Jean, Olon, 55; Perrig Anton, Brig, 55; Gavillet Paul, 54; Brandt Hermann, St-Maurice, 54; Tacca Sirio, Genève, 54; Cajeux Paul, Pully, 54; Marlin Ch., La Rippe, 54; Beyriset A., St-Léonard, 54; Rubin Alfred, Martigny, 54; Fantoli Antoine, Morges, 53; Lederrey Oscar, Grandvaux, 53; Hegen Constant, Bramois, 53; Mennetrey F., Morges, 53; Delraz Georges, Carouge, 53.

### Concours de groupes

#### 300 mètres

#### Distinctions

Ciocco Mario, Zurich, 457; Balbinot Paul, Zurich, 440; Brailard André, Aigle, 439; Marchand Georges, Court, 440; Chappuis André, Carouge, 435; Gavillet Paul, Aran, 431; Goy Charles, Carouge, 428; Demmer Fritz, Zurich, 426; Bonzon Francis, Neyron, 424; Gilliéron Pierre, Moudon, 420; April Hans, Zurich, 418; Grelat Charles, Prilly, 418.

### Concours de sections

#### 50 mètres

#### Distinctions

Huwiler Hans, Zurich, 50 + 1; Coppex Henri, Vouvry, 47; Lehmann Fritz, Zurich, 45.

### Concours de groupes

#### 50 mètres

#### Distinctions

Lehmann Fritz Zurich, 46; Coppex Henri, Vouvry, 46.

### Le duel Hollenstein-Bürchler

Voici les résultats détaillés obtenus au tir cantonal de Monthey par le fameux tireur suisse Auguste Hollenstein de Bettwieser :

**Couché** : 1re passe : 9, 9, 10, 8, 10, 10, 10, 10, 9 = 95 points.  
2e passe : 9, 9, 8, 10, 10, 9, 9, 10, 9, 10 = 93 pt.  
**A genou** : 1re passe : 10, 9, 9, 10, 9, 9, 10, 9, 9, 9 = 93 points.  
2e passe : 9, 8, 9, 9, 9, 10, 9, 9, 10, 8 = 90 points.  
**Debout** : 1re passe : 9, 9, 8, 10, 10, 10, 9, 8, 10, 8 = 91 points.  
2e passe : 9, 9, 9, 10, 9, 10, 9, 8, 8, 9 = 90 points soit un total de 552 points et 58 cartons !

C'était naturellement le plus haut total atteint et Hollenstein n'avait plus qu'un seul tireur à craindre : Robert Bürchler, autre champion prestigieux de notre équipe nationale.

(Suite en dernière page fin 1ère colonne).

# Nouveliste Sportif

## Le Tour de France cycliste

### LE TOUR DE FRANCE ET SES SURPRISES...

Les deux premiers de la première étape encore 1er et 2me à Lille :

**1. SCHAEER, 2. WAGTMANS**  
**COP DUR POUR LES SUISSES**  
**Meili et Chevalley éliminés !**

Le sensationnel doublé de Fritz Schaeer est l'objet de toutes les conversations. Voici un homme que l'on n'attendait pas et qu'ignoraient les spécialistes étrangers. Et pourtant déjà au Tour de Suisse le petit Fritz avait produit une forte impression encore accentuée par la belle victoire obtenue aux championnats suisses dans le demi-fond. Est-il nécessaire d'ajouter que le moral du porteur du maillot jaune est formidable et qu'il s'apprête à défendre son bien avec sa farouche énergie et, ce qui ne gêne rien, au contraire, sa ruse habituelle et un sens tactique entièrement nouveau. Schaeer fait des efforts mais des efforts qui payent alors qu'il y a deux ou trois ans on le voyait souvent se dépenser inutilement et payer finalement cette dette d'usure. Schaeer a compris que l'abstention de Kubler lui donnait sa chance et il l'a saisie ! Comme il jouit d'une grande liberté et qu'il lui est plus facile d'attaquer que Koblet, trop surveillé, il en a profité et le résultat est là : des centaines de milliers de francs (français) sont tombées dans l'escarcelle helvétique ce qui n'est pas pour déplaire à nos hommes !

Notre joie serait complète s'il n'y avait pas le cas Chevalley-Meili ! Ayant donné sa roue à Schaeer, Chevalley fut attardé ; on hésita avant de lui porter secours étant donné sa mauvaise performance de la veille. Ce n'est qu'après 20 km. de poursuite que le petit Vaudois vit deux coéquipiers l'attendre sur un ordre de Burtin. Schellenberg et Meili tentèrent de revenir sur le peloton mais inutilement. L'écart augmenta et Chevalley chassa la canette, ce qui est le comble quand on frise l'élimination. En fait, les minutes s'accumulèrent et finalement, épuisé, Schellenberg s'en alla seul pour tenter de finir dans les délais. Il échoua de 2 minutes mais les commissaires tenant compte de sa bonne volonté et du fait que la route était encombrée de véhicules de tous genres et difficile à passer (comme c'est trop souvent le cas lorsque le grand peloton a déjà défilé) le repêchèrent. Par contre Meili et Chevalley furent éliminés. Notre équipe est ainsi réduite à 7 hommes. Déjà !...

Lafranchi, qui surprend en bien, Pianezzi et Huber terminèrent avec le peloton tandis que Metzger était attardé également en fin de parcours. C'est du reste sur la fin que la bataille fit rage quand Wagtmans tenta de lâcher Schaeer. Le Hollandais ne réussit pas mais tous les compagnons de fuite de nos gaillards furent décamponnés et le duo arriva seul à Liège où Schaeer triompha aisément au sprint. Avec un écart de 47 secondes se présenta le peloton des as et Bartali prit le meilleur sur Koblet, Robic, Magni, etc.

Voici du reste le classement :

1. Schaeer, 6 h. 20 min. 52 sec. ; 2. Wagtmans, 6 h. 20 min. 54 sec. ; 3. Bartali, 6 h. 21 min. 39 sec. ; 4. Koblet ; 5. Magni ; 6. Robic ; 7. Close ; 8. Astrua ; 9. Anzile ; 10. Bobet ; 11. Rossello ; 12. Vivier ; 13. Voorling ; 14. van Est ; 15. Ernzer ; 16. Bauvin, tous le même temps ; 17. Rooks, 6 h. 22 min. 47 sec. ; 18. Couvreur, même temps.

26. Corrieri 6 h. 26 min. 7 sec avec un peloton comprenant Huber, Lafranchi, Pianezzi ; 103. Metzger, 6 h. 36 min. 24 sec. ; 115. Schellenberger 7 h. 1 min. 7 sec. Eliminés : Meili et Chevalley.

**Classement général** : 1. FRITZ SCHAEER, 11 h. 13 min. 52 sec. ; 2. Wagtmans à 1 min. 2 sec. ; 3. Rooks à 3 min. 55 sec. ; 4. Rossello, Astrua, Robic, Anzile, à 6 min. ; 8. Bauvin à 8 min. 53 sec. ; 9. Meunier, van Breenen, Renaud, Le Guilly, Buchaille, Geminiani, tous à 10 min. 28 sec. ; 15. van Est à 12 min. 24 sec. ; 16. Bartali, Magni, Koblet, Bobet, Close, Ernzer, Vioer, Voorling, tous à 12 min. 37 sec.

### L'ENFER DU NORD

#### N'EST PAS UN MYTHE

Les coureurs s'en sont aperçus au cours de la troisième étape !

Parcours presque plat pour la 3e étape menant la caravane du Tour de Liège à Lille sur 221 km. Mais il y avait en fin de parcours les fameux pavés du

Nord bien connus des amateurs de Paris-Roubaix et de certaines courses en Belgique ; ces fameux pavés qui vous secouent littéralement et que supportent très mal quelques coureurs ; ajoutez-y une infernale poussière de charbon et vous aurez une idée de ce que fut la fin de la course de cette troisième étape qui a permis à Schaeer de conserver son maillot jaune et au régional français Bober de l'équipe de l'île de France de remporter une très belle victoire.

On débuta (c'est une habitude au Tour de France) à toute allure et après quelques kilomètres Zélasco laissait ça là. Hassendorfer, très actif et qui veut se distinguer, s'échappa en compagnie de Bernard Gauthier, van der Stock ; mais le Belge brisa une pédale et dut rétrograder ; d'autres coureurs parlèrent du peloton ; citons Renaud, Caput, Gual, Voorling, Marcel Huber, puis Drei, Grosso, Impanis, Bober, Darrigade, van Est, Forestier, Meunier, etc. Après une chasse énergique, tous ces hommes se regroupèrent et un peloton de 21 hommes conduisit bientôt la course avec une avance de 3 min. sur le deuxième peloton comprenant tous les as. On quitta alors les belles routes de Bruxelles pour commencer l'enfer du Nord avec ses pavés inégaux, ses trottoirs cyclables, sa poussière de charbon. Là les drames se succédèrent : les crevaisons furent nombreuses et mirent hors de course, pour la victoire, tour à tour Marcel Huber, A. Caput, Darrigade, Impanis, Gual, Tonello. En tête Stanislas Bober porta une première attaque tandis qu'à l'arrière parlaient entre autres F. Mahé, Pianezzi qui allait faire une fin de course sensationnelle et le Luxembourgeois Ernzer pour tenter de rejoindre les premiers. Bober renouvela son démarrage et insista tant et si bien qu'il finit par décamponner ses rivaux et parvint seul à Lille, devançant de plus d'une minute un groupe de 6 hommes que Rolland régla au sprint. Il fallut attendre plus de 8 min. pour voir arriver les as.

**Classement de l'étape** : 1. Stanislas Bober (île de France), les 221 km. en 6 h. 6 min. 21 sec. (moyenne 36 km. 600) ; 2. A. Rolland (France) à 1 min. 12 sec. ; 3. Close (Belgique) ; 4. Grosso (Italie) ; 5. Hassendorfer ; 6. Van Est ; 7. Renaud, même temps ; 8. Serra (Espagne) à 1 min. 32 sec. ; 9. Tonello à 1 min. 36 ; 10. Meunier à 1 min. 38 sec. ; 11. Impanis ; 12. Ernzer ; 13. Remo PIANEZZI même temps ; 14. F. Mahé à 2 min. 39 sec. ; 15. Gual à 3 min. 3 sec. ; 16. Caput à 3 min. 50 sec. ; 17. Darrigade à 5 min. 23 sec. ; 18. Voorling à 7 min. 50 sec. ; 19. Mirando à 7 min. 53 sec. ; 20. Diot ; 21. Hugo Koblet qui gagne le sprint du peloton avec 8 min. 10 sec. de retard. Dans ce peloton se trouvent Schaeer, Bartali, Magni, Bobet, Huber, Schellenberg, Lafranchi et Metzger, victimes de crevaisons sont arrivés avec plus de 11 min. de retard.

**Classement général** : 1. SCHAEER (Suisse) ; 2. Wagtmans (Hollande) à 1 min. 2 sec. ; 3. Renaud (île de France) à 3 min. 30 sec. ; 4. Rooks (Hollande) à 3 min. 55 sec. ; 5. Meunier (Nord-Est-Centre) à 3 min. 56 sec. ; 6. Van Est (Hollande) à 5 min. 26 sec. ; 7. Close (Belgique) à 5 min. 39 sec. ; 8. Robic, Astrua et Anzile à 6 min. ; 11. Ernzer à 6 min. 5 sec. ; 12. Impanis, etc. A la 19e place (avant Koblet) nous trouvons Remo Pianezzi à 10 min. 27 sec. de Schaeer ; 23e Koblet avec Bobet, Bartali, Magni, etc. ; 41e Huber.

Il faut souligner la tenue vraiment remarquable des coureurs Hollandais. Wagtmans, Roks et van Est se distinguent particulièrement et s'ils tiennent à cette allure on pourra tirer son chapeau devant une équipe qui ne faisait pas grand bruit au départ mais attire maintenant tous les regards.

Les régionaux ont mené la danse et c'était bien leur tour. L'équipe de l'île de France s'est mise en vedette et plusieurs de ses coureurs font un bon classement. Stanislas Bober n'est pas un inconnu. Déjà au récent Tour du Luxembourg il avait fait parler de lui. Les Belges ont marqué quelques points ; c'est naturel puisque l'étape comportait une traversée de ce pays sur un terrain que les coureurs d'outre-Quivrain connaissent bien !

Nos coureurs ont fort bien passé les pavés. Remo Pianezzi fut étonnant et avec la permission de son maître Hugo Koblet effectua une fin de course remarquable. Koblet continue à surveiller ses adversaires directs : Magni, Bartali, Geminiani et d'autres. Sans doute attend-il l'occasion ! Il n'est pas disposé à attaquer mais cela ne saurait tarder, c'est dans son tempérament ! Schaeer est toujours leader et ne s'in-

clinera pas sans combattre. Sa position devient néanmoins périlleuse car de tous les côtés les ambitions ne manquent pas.

Les Italiens n'ont guère fait parler d'eux pour l'instant. Mais cela fait partie de leur plan tactique. Les Espagnols de remettent petit à petit de ce départ en boulet de canon ; dimanche Gual et Serra se sont mis en évidence.

Le tour va devenir chaque jour plus passionnant car les primes sont alléchantes et certains ont pas mal d'appétit. Tant mieux !

### Une victoire de Clerici

Carlo Clerici a remporté la course de côte Lucerne-Engelberg en couvrant la distance en 1 h. 31 min. 47 sec. devant l'espoir zurichois Rolf Graf ; puis viennent dans l'ordre Flückiger, Noetzi, Heideberg, Kamber, etc.

### Jordan se distingue

Le coureur montheysan Jordan s'est classé second dans la course de côte Montreux-Caux gagnée par le Fribourgeois Bonny, un des animateurs du critérium de Monthey. Au troisième rang nous trouvons Bovay de Treyconvagnes, l'excellent deuxième du G. P. de Collombey. Ces trois jeunes amateurs ont donc brillamment confirmé leurs qualités.

Au Tessin une course de sélection pour les Championnats du monde est revenue à Léo Winter devant Rico et Traxel, des noms qui ont déjà figuré très souvent aux places d'honneur des courses de la présente saison.

### FOOTBALL

#### Deuxième ligue

Deuxième match pour la promotion en 1ère ligue

Monthey I - Stade-Lausanne I 2-2.

#### Poule pour la relégation :

St-Léonard I-Sierre II 4 à 1 ; St-Maurice I-Chippis I 1-2.

Ainsi Monthey n'a pas pu remporter la victoire et un match d'appui devra être joué à Martigny. Dimanche ! Certes, rien n'est perdu, mais les risques seront plus grands dans la cité d'Octodure. Cependant, après ses trois parties nulles on ne peut parler de supériorité de l'une ou de l'autre équipe. Elles se tiennent de très près et toutes deux mériteraient la promotion.

St-Maurice, lui, a perdu par sa propre faute une occasion unique de se tirer d'affaire. Jouant mollement en première mi-temps, sur un terrain non fauché où l'herbe gêna considérablement le jeu et c'est ce qui causa en définitive la perte du club local, du moins à notre avis, les Agaonais ne parvinrent pas à percer le mur défensif adverse et ratèrent même l'exécution d'un pénalty. Tout de même dans un match de cette importance. Cette maladresse fut sans doute la cause initiale de leur médiocre comportement. Chapitre aux vestiaires les Agaonais jouèrent mieux en seconde mi-temps et marquèrent assez tôt par Chiono. Mais ils furent proprement victimes de leur supériorité ; celle-ci devint écarante et ce qui devait arriver arriva. L'arrière défense relâcha sa surveillance et une échappée de l'aillier droit de Chippis amena un coup franc bien inutile. Ce fut l'égalisation car Jordan manqua la balle. Galvanisés les locaux assiégèrent littéralement les buts visiteurs mais comble de l'infortune et coup d'assommoir ce fut encore Chippis qui marqua sur une faute du gardien. Les cornes ne se comptèrent plus jusqu'en fin de match ; les situations épiques se succédèrent devant les buts adverses mais rien ne fit changer le résultat qui met St-Maurice aux portes de la relégation. Seules une énergique reprise en mains de toute l'équipe et la volonté de tous les joueurs d'unir leurs efforts pourront désormais sauver le F.-C. Se faire battre sur son terrain par Chippis qui, certes, a travaillé avec cœur, mais est bien faible, il faut le dire, voilà qui n'est pas un signe de force. Quant à la fierté !...

### Monthey I-Stade-Lausanne I 2-2

Les deux équipes se présentent au complet sous les ordres de M. Sutter. Il y a plus de 2500 spectateurs ; le terrain est bon, mais une pluie continue viendra gêner par la suite les opérations.

Les Montheysans partent en trombe et après 8 minutes de jeu conduisent déjà la marque par deux buts à 0. Le premier est l'œuvre de Defago et le second d'Anker. Après ce feu d'artifice le jeu se calme, bien que l'enthousiasme des spectateurs aille croissant. Monthey domine un adversaire un peu désemparé mais n'arrive pas à concrétiser sa supériorité par un troisième but qui serait probablement le coup de grâce pour les visiteurs. En fin de cette première mi-temps, Stade réussit un but sur coup franc tiré à 20 mètres.

L'enjeu est important et la deuxième mi-temps commence sous le signe de la nervosité. Les locaux repartent en trombe mais se heurtent à une bonne défense mieux organisée. Tour à tour les gardiens sont alertés sans résultat positif. Peu à peu Stade-Lausanne impose sa volonté et contre-partie de la supériorité montheysanne en première mi-temps, se met à dominer. Une dangereuse descente est stoppée par Gianinetti qui commet un foul classée et c'est le pénalty. L'égalisation n'est pas ratée. La fin de partie est palpitante, bien que le jeu ne soit pas d'une qualité relevée. En fin de partie, nouvel assaut des Montheysans, mais sans succès. Tout comme Monthey à Lausanne, Stade - Lausanne revient de loin : remonter un score de 2 buts à 0 à Monthey n'est pas une sinécure et il faut être fort pour le faire.

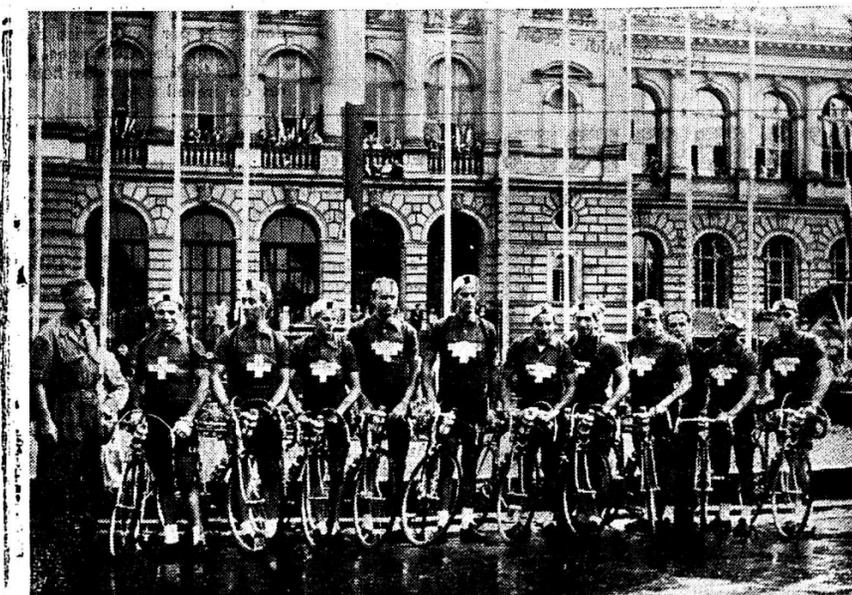
Ainsi après s'être rencontrés trois fois, Stade-Lausanne et Monthey n'ont jamais pu se départager. Signe indiscutable d'une égalité de force ; plus de technique chez les Vaudois, mais davantage de vitesse, de réaction, d'improvisation chez nos représentants peut-être un peu handicapés ce dimanche par l'état glissant du terrain. Sur un terrain mouillé le jeu plus réfléchi, plus lent, plus étudié d'une équipe prend le dessus sur l'élément vitesse qui ne peut s'épanouir que sur un terrain sec. Simple impression personnelle que beaucoup partagent mais qui ne saurait être une explication du match nul !

### Ménagères !

Avez-vous vu l'insigne STOP ? Le commerçant STOP offre des articles à des prix avantageux... allez le voir !

**AUTO-ÉCOLE**  
RAPHY RAPPAZ  
SION — Tél. 2.17.28

### Les coureurs suisses au départ pour le 40e Tour de France à Strasbourg



On reconnaît, de gauche à droite : François Chevalley, Emilio Croci-Torti, Carlo Lafranchi, Marcel Huber, Hugo Koblet, Martin Metzger, Remo Pianezzi, Otto Meili, directeur technique Alex Burtin, Fritz Schaeer, Max Schellenberg.

## UNE BRILLANTE INTERPELLATION AU CONSEIL NATIONAL

(Correspondance retardée)

Nous avons le plaisir de reproduire ci-dessous la traduction du texte intégral de l'interpellation de M. le conseiller national Dr Leo Stoffel au Conseil national, avec motifs à l'appui, sur ce problème qui a une très grande importance pour l'économie valaisanne, et au sujet duquel le public doit être pleinement renseigné :

« Les contrats passés avec la Lonza et la Hovag devant arriver à échéance en mars 1954, la question de la prolongation de la production de carburants indigènes suscite à nouveau un débat public. En raison de la teneur précise de ces contrats, la Lonza et le canton du Valais n'ont pas formulé une demande tendant à la prolongation de la production de carburants indigènes. Comme les autorités s'occupent toutefois sérieusement de la prolongation de la production de carburants indigènes, eu égard à son importance pour l'économie de guerre et l'économie régionale, et en vue d'assurer des possibilités de travail pour la main-d'œuvre occupée actuellement à Ems, la Lonza et le Valais ne comprendraient pas qu'il ne soit pas tenu compte de leur situation dans le cas d'une prolongation. Le Conseil fédéral n'est-il pas d'avis que le contrat doit de même être renouvelé avec la Lonza pour assurer également à la main-d'œuvre valaisanne ses possibilités de travail actuelles? En dehors de la prolongation de la production de carburants indigènes, le canton du Valais craint tout particulièrement que l'activité industrielle de la Hovag ne s'effectue au détriment du canton du Valais. Le Conseil fédéral a-t-il l'intention d'empêcher que l'aide directe ou indirecte accordée à l'usine d'Ems produise ses effets au préjudice du canton du Valais, et d'empêcher qu'il soit créé dans le canton des Grisons moyennant cette aide des possibilités de travail portant préjudice aux possibilités de travail actuelles de notre canton montagnard? »

### Motifs de l'interpellation

« Le 13 juin 1953, j'ai eu l'honneur de présenter une interpellation concernant la production de carburants indigènes et les problèmes relatifs à la Lonza et à sa main-d'œuvre. Comme le temps avance, je vous fais grâce de la lecture de l'interpellation, admettant que vous en avez pris connaissance.

Les contrats passés en 1941 entre la Confédération d'une part et la Hovag et la Lonza d'autre part prévoyaient une période de pleines livraisons et une période de livraisons subséquentes.

Durant la période de pleines livraisons, c'est-à-dire au moment où les usines de Viège et d'Ems ont produit le maximum de carburants synthétiques, la Lonza et la Hovag devaient livrer à peu près les mêmes quantités. Pendant la période des livraisons subséquentes, la Lonza ne produisait plus que la moitié des quantités contractuellement accordées à la Hovag.

L'exploitation additionnelle résultant de la production de carburants indigènes permettait à la Lonza d'occuper 180 à 200 ouvriers; il s'agit donc pour le Haut-Valais d'une occasion de travail importante.

Vous comprendrez dès lors qu'un représentant du Haut-Valais demande la parole au moment de la discussion sur la fabrication des carburants indigènes pour souligner l'importance de la Lonza pour le Haut-Valais.

La majeure partie de la population du Haut-Valais vit d'agriculture. Or, le Haut-Valais ne possède ni cultures de fruits ni vignes importantes. Vous savez tous quel est le rendement de l'agriculture dans les régions de montagne. Encore ce rendement est-il en Valais plutôt inférieur qu'ailleurs, vu nos très petites exploitations qui ne disposent en moyenne même pas de 2 ha. de sol. A cela s'ajoutent l'éparpillement des parcelles et la sécheresse dont souffre le Valais presque chaque année.

L'hôtellerie constitue le second pilier de notre économie. Il est vrai que l'hôtellerie a pu se remettre quelque peu de la crise traversée durant ces dernières années. Mais il s'agit pour nous presque exclusivement d'établissements saisonniers, qui ne peuvent assurer à leur personnel une occupation durable.

Le Valais appartient comme on le sait aux cantons financièrement faibles, avec un revenu et une fortune modestes. Les statistiques y relatives comprennent naturellement tout le canton. Il y a lieu de souligner que la situation économique du Haut-Valais, en ce qui concerne le revenu et la fortune, est encore plus mauvaise que celle que reflète la statistique du canton entier. En voici la preuve. La population du Haut-Valais compte à peu près le tiers de la population totale de 160,000 âmes, alors que la part du Haut-Valais aux recettes fiscales provenant de la fortune et du revenu ne représente que le cinquième. Dans cette fraction sont compris les impôts payés par la Lonza et par ses ouvriers. Ces impôts représentant une part importante étant donné que la Lonza occupe une main-d'œuvre forte de 1500 à 1600 personnes.

Il était à peine 6 heures 30. L'ombre resterait là maintenant jusqu'à ce que son voile bleu, de plus en plus sombre, se fonde dans l'indigo poudré d'étoiles des montagnes nocturnes, enveloppant l'or et l'argent des neiges du couchant, effaçant la riche teinte ocre des rochers rutilants, enfermant la vire sous la voûte d'une vaste et sombre solitude: dans deux ou trois heures sans doute, avant que les derniers scintillements se soient effacés des neiges des altitudes, et qu'il ne fasse réellement nuit. « A ce moment, même si le temps reste clair, il fera nuit noire », pensa-t-elle, se souvenant de la nuit précédente, sur la terrasse de la cabane, alors qu'elle était près de Michael, sentant vaguement pour la première fois qu'il y avait quelque chose d'inaccoutumé dans l'attirance qu'elle éprouvait pour lui.

Non, il ne ferait pas nuit noire sous le scintillement irréel des étoiles, mais il ferait froid. Depuis le moment où la tempête avait lancé ses torrents de grêle et où le soleil fulgurant de l'après-midi s'était soudain éclipié, la température n'était pas remontée de façon sensible. Même après l'éparpillement des nuages et le retour du soleil dans le dernier éclat du couchant, il avait continué à faire frais; maintenant que les rayons horizontaux étaient interceptés par le surplomb des rocs, il faisait froid, en dépit d'un travestissement de chaleur que l'œil seul percevait sur les sommets d'en face. Bientôt, ces feux seraient éteints par l'assaut de la marée montante des ombres violettes. Alors, sur la vire, ce serait le grand froid et la solitude.

# Le problème Lonza-Hovag

Le Valais n'est que peu industrialisé. La statistique des fabriques indique, en 1951, pour une population de 160,000 personnes, 115 établissements seulement soumis à la loi sur les fabriques. Ces établissements n'occupent que 6994 ouvriers et employés, soit le 4,4 % de la population entière. Il est donc compréhensible que les autorités valaisannes, le gouvernement et le Grand Conseil, s'efforcent d'introduire de nouvelles industries pour créer des possibilités de travail. Il est un fait sur lequel j'insiste particulièrement, c'est que les usines de la Lonza représentant pour ainsi dire la seule industrie du Haut-Valais assurant une occupation stable. Par son activité qui s'exerce depuis 50 ans, la Lonza est si étroitement liée à notre structure économique et à toute la population, que chaque réduction dans l'exploitation se fait sentir directement dans le Haut-Valais. J'aimerais souligner que la main-d'œuvre de la Lonza provient de 40 à 45 communes différentes, et il ne s'agit pas que de lieux d'origine; les ouvriers et employés des usines de Viège et de Gampel se rendent effectivement chaque jour de leurs communes au lieu de travail pour gagner leur pain dans cette grande industrie haut-valaisanne.

La Lonza a réussi à empêcher la concentration de la main-d'œuvre au lieu de production moyennant un système de transports bien étudié grâce auquel les ouvriers sont conduits de leur domicile à l'usine et ramenés après leur travail dans leurs villages. (Si vous désirez vous rafraîchir le souvenir des anciens autobus de la ville de Berne, rendez donc visite aux usines de la Lonza à Viège; la Lonza a racheté ces autobus pour assurer le transport des ouvriers.)

Ce système de transport a le gros avantage de conserver l'étroite liaison de l'ouvrier avec son village. Il permet à la famille de demeurer dans son cadre traditionnel et évite ainsi le danger du dépeuplement de nos villages de montagne. Ce même système permet également à l'ouvrier de la Lonza de pourvoir en été aux travaux de son exploitation agricole. C'est ainsi que l'ouvrier reste attaché à la terre; il est en même temps ouvrier et petit paysan.

La répartition de la main-d'œuvre dans 40 communes différentes comporte des avantages qui se font sentir dans tout le Haut-Valais, de Mörel à Loèche. La Lonza constitue donc pour le canton du Valais, et en particulier pour le Haut-Valais, un facteur économique de tout premier plan. Elle est pour le Haut-Valais une nécessité vitale.

La conclusion de l'expertise du professeur Keller sur l'importance économique de la production indigène de carburants est, comme on le sait, que la continuation du mélange des carburants indigènes à la benzine ne se justifie pas, vu les prix élevés et autres inconvénients. J'ai regretté ce dénouement et pour le canton des Grisons et pour le Valais, en considérant que la suppression du mélange entraînerait la perte d'une occupation précieuse de main-d'œuvre également pour l'usine de Viège.

Le canton du Valais et la Lonza n'ont cependant pas demandé une prolongation de la production de carburants indigènes. Ils s'en tenaient précisément aux dispositions du contrat qui prend fin en 1955 mais qui, par suite de livraisons accrues au cours de

ces dernières années, arrive pratiquement à terme dès la fin de cette année. A cela s'ajoutaient les déclarations très nettes des organes de la Confédération constatant que d'autres obligations supplémentaires de la Confédération n'existent pas.

Ni les usines de la Lonza ni le canton du Valais n'ont osé demander dans ces conditions un renouvellement du contrat. Mais, du moment que les autorités envisagent sérieusement une prolongation de la production de carburants synthétiques, l'ouvrier valaisan est en droit de demander que lui soient assurés, à lui aussi, ses possibilités de travail, c'est-à-dire en d'autres termes, que soit également renouvelé le contrat passé avec la Lonza. Il sollicite ainsi uniquement la même protection que celle qui est envisagée pour son collègue de travail à Ems.

Je touche au second point de mon interpellation, celui relatif aux répercussions possibles de la production des usines d'Ems sur celles de la Lonza et par conséquent sur le Valais.

La population du canton du Valais, et avec elle celle des autres cantons, s'est sincèrement réjouie du fait que l'établissement de la Hovag ait procuré au canton des Grisons des possibilités de travail précieuses. Elle désire que cette possibilité de travail soit assurée au canton des Grisons, et qu'on trouve le moyen de préserver la main-d'œuvre occupée par la Hovag du licenciement. A ce sujet, mon interpellation couvre entièrement celle de mon collègue, M. Steiner. L'ouvrier valaisan se déclare entièrement solidaire de son collègue grison.

Mais, Monsieur le Président et Messieurs, nous Valaisans, nous ne vous cachons pas que l'évolution du problème de la production de carburants indigènes et des nouvelles installations industrielles de la Hovag, cause au canton du Valais des soucis très sérieux.

Le gouvernement du canton du Valais et les ouvriers valaisans craignent que les installations créées à Ems moyennant l'aide de la Confédération ne soient exploitées au détriment de l'activité industrielle de la Lonza et, partant, de l'économie du canton du Valais.

Je ne parle pas en tant que représentant de la Lonza et n'ai pas à défendre ses intérêts, mais je défends en première ligne les intérêts de la main-d'œuvre haut-valaisanne. Le sort de cette main-d'œuvre est cependant si étroitement lié à celui de la Lonza qu'il est impossible de sauvegarder les intérêts des ouvriers sans intervenir simultanément en faveur de l'employeur.

On ne saurait reprocher au canton du Valais de défendre dans cette importante question les intérêts des ouvriers, et de demander aux autorités fédérales certaines assurances.

Le sens de l'intervention du gouvernement du canton du Valais auprès des autorités fédérales ressort d'une lettre qui a été adressée le 19 février 1952 au Conseil fédéral et qui se termine comme suit :

« Il ne vient naturellement pas à l'esprit de notre Conseil d'Etat de vouloir libérer la Lonza d'une concurrence, mais il lui paraît être dans l'intérêt évident du canton du Valais que la situation de cette société qui recrute sa main-d'œuvre dans 40 communes du Haut-Valais ne soit pas compromise par la

concurrence d'une société dont la création, l'existence et le développement n'ont pratiquement été rendus possibles que par l'aide que lui ont accordée les pouvoirs publics, aide qu'elle entend également continuer à revendiquer. »

J'ai l'honneur de déclarer au nom du Gouvernement valaisan et de ses représentants aux Chambres fédérales que nos autorités maintiennent ce point de vue et qu'elles doivent le maintenir en faveur de la main-d'œuvre du Haut-Valais.

Je crois ainsi avoir déterminé clairement et objectivement, parlant également au nom de la main-d'œuvre du Haut-Valais, la position de notre canton. Le canton du Valais s'oppose à ce que l'aide directe et indirecte accordée si généreusement à la Hovag par la Confédération porte préjudice au Valais; c'est la seule opposition formulée par le canton du Valais. La présence à Ems d'installations destinées à la fabrication de produits déjà fabriqués en Valais, et la menace d'utiliser les installations d'Ems pour la fabrication d'autres produits similaires, causent au canton du Valais des soucis si sérieux qu'il doit demander certaines garanties. Il a été et il est économiquement incompréhensible de fabriquer de pareils produits qui sont déjà sur le marché en quantités suffisantes.

Il serait en outre inconcevable, sous l'angle social-politique, de créer dans le canton montagnard des Grisons des possibilités de travail qui provoqueraient une réduction des possibilités de travail actuelles dans un autre canton montagnard, le Valais.

Je n'aimerais pas qu'il y ait un malentendu. Le canton du Valais ne se tourne en aucune manière contre la Hovag ou le canton des Grisons, dont la population a toutes nos sympathies. Nous Valaisans demandons uniquement que l'aide directe et indirecte accordée par la Confédération à la Hovag ne porte pas préjudice à notre canton et que les possibilités de travail créées par cette aide dans les Grisons n'entraînent pas les possibilités de travail en Valais. »

\* \* \*

Cette interpellation, qui a été contresignée par tous les conseillers nationaux valaisans, permet de constater, à notre grande satisfaction, que nos représentants aux Chambres fédérales ont accordé l'attention voulue à cet épineux problème, dans lequel sont en jeu des intérêts vitaux pour notre canton.

On souhaite que le Gouvernement valaisan dirige tous ses efforts vers le même but, et n'abandonne en aucun cas ces revendications si légitimes.

### Monthey MAITRISE FEDERALE

C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Ugo Amerio, de Monthey, a réussi les examens fédéraux pour l'obtention de la maîtrise fédérale d'ébéniste.

Nos félicitations.

## Le coin du paysan

### AUX AGRICULTEURS VALAISANS Tavelure

La période humide que nous traversons depuis 6 semaines est extrêmement favorable au développement de la tavelure des pommes et des poires. En conséquence, nous conseillons aux arboriculteurs de procéder à un traitement préventif au moyen de produits ad hoc, tels que :

- Oxychlorure ou carbonate de cuivre, à 100 gr. pour 100 litres, pour les variétés non sensibles aux produits cupriques.
- Organo-soufre ou autre produit spécifique pour les variétés sensibles aux produits cupriques.

### Doryphore

Des visites de cultures effectuées dans différentes régions de notre canton nous ont démontré que certains agriculteurs se sont laissés envahir par le doryphore et le mildiou de la pomme de terre. Certaines propriétés sont même presque complètement anéanties.

Dans l'intérêt de tous les agriculteurs et surtout dans le leur, ces propriétaires doivent absolument effectuer un traitement sérieux contre ces parasites au moyen des produits déjà indiqués dans un communiqué antérieur.

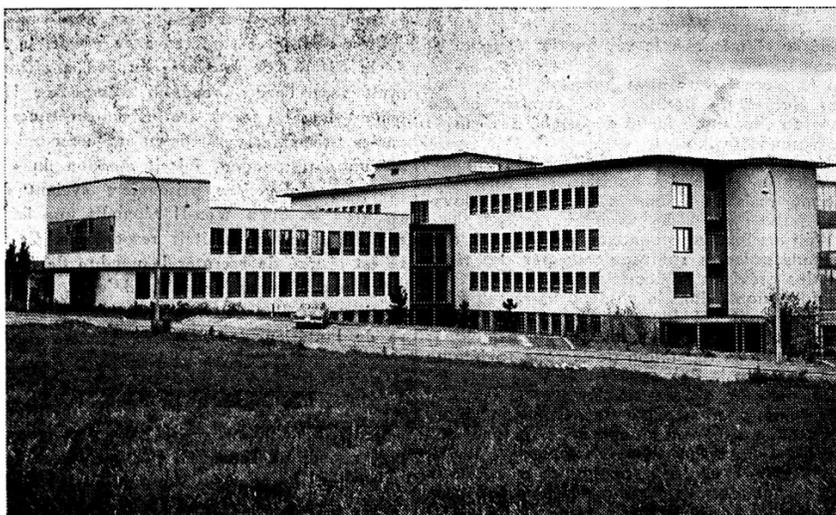
### Mildiou de la vigne

Revenant sur un communiqué qui a paru dernièrement, nous avisons les viticulteurs que la maladie s'étant déclarée dans différents endroits de notre canton, et vu les conditions météorologiques défavorables, il est indispensable d'exécuter le plus rapidement possible le 4e traitement contre cette maladie, au moyen des produits déjà mentionnés.

Station cantonale d'entomologie.

L.

### Le nouvel hôpital de Granges



A Granges a eu lieu l'inauguration du nouvel hôpital commencé il y a 16 mois. Notre photo: vue du nouvel hôpital.

### HUGH MERRICK

## La Route des Crêtes

Roman

80

Pire que la solitude, en fait. Pour lui tenir compagnie, elle avait ces deux compagnons qui n'étaient pas un secours, mais une terrible responsabilité.

Son frère, le plus cher compagnon de sa vie, avait été changé d'un coup en un étranger muet, indéchiffrable, inerte contre le rocher, les mains nouées autour des genoux, les yeux vagues et fixés dans le vide devant lui; il la repoussait avec un mot bref, hostile, lorsqu'elle essayait de l'approcher; il n'avait même pas allumé une cigarette depuis qu'il était là — signe certain de son dérangement mental.

L'autre était une femme malade et égarée, qui semblait incapable de s'intéresser à quoi que ce soit. Elle avait fini par lui permettre, après une longue séance au cours de laquelle Mary avait employé la patience qu'il faut déployer vis-à-vis d'un enfant malade, à lui enfiler un autre chandail, et l'installer un peu mieux à quelques pas de l'en-

droit où elle s'était étendue d'abord. Elle ne faisait aucun effort pour se ressaisir ou se comporter en être sensé; elle avait de nouveau vomit et Mary lui avait alors tenu la tête, puis elle s'était endormie, d'un sommeil pénible.

Mary la plaignait, naturellement, car Cynthia n'était pas responsable de ses malaises et elle avait dû être mal en point après cette journée épuisante. Mais Mary ne pouvait s'empêcher de penser que cette désintégration totale était due à ce manque d'énergie qu'elle avait diagnostiqué dès l'abord. Elle se sentait en colère et humiliée à propos de Cynthia, ce qui diminuait sa compassion naturelle. N'importe quelle jeune fille se serait mieux tenue, aurait mieux maîtrisé ses nerfs, même si elle s'était sentie mal à l'aise et aurait en tout cas évité la crise de nerfs finale, qui avait si complètement décontenancé Ronnie.

Comment Michael avait-il jamais pu l'admirer, et

même faire plus que l'admirer? Cette pensée fit passer en elle une vague de colère et de dégoût. Michael était intelligent et savait se servir de son intelligence. Mais s'être laissé prendre au piège, même à un moment où il était plus jeune et moins expérimenté! Elle se sentait furieuse et humiliée, et, avec un certain manque de cohésion, sa colère se portait sur Cynthia et non sur lui.

En tout cas, il n'y avait pas de sens à être en colère contre lui, alors qu'elle dépendait de lui pour sa propre vie. Elle ne savait même pas s'il parviendrait à les sauver, et tout son cœur clamait vers lui, à travers la barrière de l'arête: « Oh, Michael, que Dieu vous garde, vous conserve et vous sauve! »

Il y avait environ deux heures qu'il avait quitté la vire, remontant les dalles sans un seul regard en arrière, vers celle qui observait ses mouvements lents, fermes, jusqu'au moment où le surplomb de la crête l'avait caché à ses yeux.

Quelques minutes plus tard, il avait poussé un cri joyeux qui avait vibré jusqu'à elle, lui apprenant qu'il avait atteint l'arête et qu'il allait entamer la descente du long et dangereux escalier qui le mènerait au monde d'en bas.

(A suivre)

## AVEC LA COMMISSION ROMANDE DU SIMPLON

La commission romande du Simplon qui entreprend de louables efforts pour développer et faire toujours mieux connaître cette grande ligne de communication s'est réunie jeudi à Lausanne. A cette occasion, des représentants venus de différents pays d'Europe ont suivi les travaux de la commission. M. Chaudet, secrétaire général, rappela les efforts nécessaires qu'il convient d'entreprendre si l'on veut soutenir la concurrence avec les autres grandes lignes de communication; M. Marei, conseiller d'Etat, souligna l'importance des communications qui doivent se développer parallèlement à l'économie du pays. De son côté, M. Marguerat, directeur du 1er arrondissement des CFF, montra que si la technique accomplit de sérieux progrès, les voyages sont encore trop souvent rendus plus lents par les formalités administratives. M. Jean Peitrequin, syndic de Lausanne, eut l'occasion de saluer ses hôtes et de rappeler les efforts de la commission. M. Delacarte, journée l'électrification prochaine des parcours Dijon-Vallorbe et Culoz-Genève. Au cours de l'après-midi, les participants à cette réunion visitèrent le Dézaley puis dînèrent à Ouchy.

### Au Tribunal de Sierre

## Après un meurtre

Le Tribunal d'arrondissement du district de Sierre, présidé par le juge Bagnoud, assisté des présidents des Tribunaux des districts de Sion et d'Hérens-Conthey, s'est occupé d'une lamentable affaire survenue ce printemps dans le paisible village de Grône.

Un drame rapide s'était déroulé dans une demeure habitée par les deux frères Lergen, ressortissants du Haut-Valais. A un moment donné, l'un d'eux, Albert, blessa de plusieurs coups de couteau son frère Ernest, qui mortellement atteint, rendit le dernier soupir.

Le Tribunal a rendu son jugement à huis clos.

La Cour prend en considération le rapport du médecin légiste concluant à la responsabilité limitée de l'inculpé. En outre, le Tribunal admet la violence de la provocation et refait à la charge de Lergen le délit de lésions corporelles ayant entraîné la mort sans l'intention de la donner. En conséquence, Albert Lergen est condamné à douze mois d'emprisonnement sous déduction de la prison préventive et aux frais de la cause. Le sursis lui est accordé.

## RADIO PROGRAMME

Lundi 6 juillet

**SOTTENS.** — 7 h. La leçon de gymnastique. 7 h. 10 La vie par le bon bout. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Propos du matin. Bonjour en musique. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Deux pages de Mozart. 12 h. 25 Achille Christen et son orchestre. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Rythmes et chansons. 13 h. 20 Quelques œuvres de Jaques-Dalcroze. 13 h. 40 Disques. 16 h. 30 Le Tour de France cycliste. 16 h. 45 Emission commune. 17 h. 30 La rencontre des isolés. 18 h. Causerie. 18 h. 15 Galerie genevoise. 18 h. 40 Les dix minutes de la Société fédérale de gymnastique. 18 h. 50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 05 Le Tour de France cycliste. 19 h. 13 Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Instants du monde. 19 h. 35 Le jeu du disque. 19 h. 55 Petit concert. 20 h. 10 Enigmes et aventures: Coups de foudre, pièce policière. 21 h. 10 Du Rhône à la Seine... au fil de la chanson! 21 h. 30 Surprise-Party, production légère de la Radio française. 22 h. 10 A cache-cache. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Pour les amateurs de jazz hot. 23 h. 05 Pour clore la soirée.

**BEROMUNSTER.** — 17 h. 30 Pour les jeunes. 18 h. Galerie genevoise. 18 h. 45 Le travail culturel suisse. 19 h. 05 Chansons populaires chiliennes. 19 h. 5 Résultats du Tour de France cycliste. Communiqués. 19 h. 30 Informations. Echos du temps. 20 h. Quelques disques. 20 h. 10 Introduction à l'opéra suivant. 20 h. 20 Les fêtes de juin à Zurich. 22 h. Chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger. 22 h. 20 Opéra.

Bürchler commença sa maîtrise d'une manière remarquable; une foule de tireurs se massèrent derrière son stand curieux de voir à l'œuvre un authentique champion du monde qui a atteint récemment à l'entraînement le total presque incroyable de 1137 points (40 coups dans chaque position: debout, à genou, couché).

Merveilleux de régularité, le Zurichois aligna: **Couché:** 9, 9, 10, 10, 10, 10, 8, 9, 10 = 95 points pour la 1re passe.

**2e passe:** 10, 9, 9, 10, 9, 9, 10, 10, 9 = 94 pt.

**A genou:** 1re passe: 10, 9, 10, 10, 8, 9, 10, 10, 9, 10 = 95 points.

**2e passe:** 10, 10, 9, 9, 10, 10, 9, 9, 8, 10 = 94 points.

Après ces 4 passes Bürchler possédait une avance de 7 points sur son rival direct. Le tir debout allait donc être décisif. Comme Hollenstein avait magnifiquement tiré dans cette position, Bürchler put passer au premier rang ne devait se permettre aucune défaillance. Nous suivîmes avec un intérêt passionné l'intense lutte intérieure que dut subir le grand champion. Avec une maîtrise absolument remarquable, sans se départir d'un calme olympien, bien que n'étant pas tout à fait bien disposé comme en témoignaient ses hochements de tête, le Zurichois effectua une belle première passe: 9, 10, 9, 8, 8, 8, 9, 9, 8, 9, ayant toutefois une certaine malchance en n'obtenant qu'un seul 10. Son total de 87 points lui permettait néanmoins tous les espoirs. Il fallait en faire autant dans la deuxième passe pour égaler son rival! Hélas Bürchler commença par un 7 mais se reprit en alignant ensuite deux 9; rien n'était perdu mais une série de 4 fois 8 sembla le démoraliser. Il n'en fut rien car ses trois derniers coups furent des 9! Avec le total de 84 points, il échouait donc dans sa tentative pour quelques points, obtenant néanmoins le splendide résultat de 549 points. Au tir cantonal bernois à Interlaken les deux grands s'avaient terminés ex-aequo.

# Dernière Heure

## Mystérieux événements en Europe orientale

### L'ESPRIT CHANGE EN ALLEMAGNE ORIENTALE

BERLIN, 5 juillet. — (Ag AFP) — Cinq nouveaux points de passage ont été ouverts, dimanche, entre Berlin-Ouest et le secteur soviétique de la ville. Comme auparavant, les Allemands qui désirent franchir la limite des secteurs doivent obtenir un laissez-passer des autorités orientales.

BERLIN, 5 juillet. — (Ag AFP) — La «Neue Zeitung», organe de la haute commission américaine, annonce que le gouvernement de la République démocratique allemande a fait arrêter la semaine dernière la construction d'ouvrages militaires en zone soviétique. Les ouvriers rendus ainsi disponibles doivent être chargés, en particulier, de la construction de logements pour les travailleurs.

Selon la «Neue Zeitung», les ouvrages militaires dont la construction a été interrompue sont, entre autres: les fortifications dans l'île de Ruegen, sur la Baltique, les fortifications le long de la ligne de l'Oder et de la Neisse, plusieurs routes d'intérêt militaire et de grands aérodromes.

### Vaste amnistie

BERLIN, 5 juillet. — (Ag Reuter) — M. Melsheimer, procureur général de l'Allemagne de l'Est, déclare dans un article publié par la «Taegliche Rundschau», organe de la haute commission soviétique, qu'au premier juillet 7753 personnes détenues dans les prisons de la zone soviétique avaient été remises en liberté conformément à l'amnistie décrétée par le gouvernement. Parmi les personnes libérées figurent, en premier lieu, les condamnés à des peines allant de 1 à 3 ans de réclusion pour «crime économique». D'autres cas sont encore à l'étude. La remise en liberté de ces personnes a été quelque peu retardée en raison des événements de juin, dans quelques districts les dossiers judiciaires ayant été détruits.

### Remise en liberté d'un prêtre catholique

BERLIN, 5 juillet. — (Ag Reuter) — Un porte-parole de l'Eglise catholique-romaine à Berlin, a annoncé dimanche qu'un prêtre catholique, le père Franz Busch, de Velden près de Berlin, a été remis en liberté. Le père Franz Busch avait été arrêté le 3 avril et après un procès de trois jours avait été condamné à 5 ans de prison pour activité contre l'Etat.

### DES TROUBLES EN POLOGNE

BERLIN, 5 juillet. — (Ag AFP) — Tous les journaux de Berlin-Ouest font état, dimanche matin, d'incidents en Pologne, en particulier dans les régions situées immédiatement près de la frontière de l'Oder et de la Neisse. Ils donnent de ces événements des descriptions différentes.

Selon le «Telegraf», il s'agit d'un véritable soulèvement populaire s'étendant à toute la Haute et Basse-Silésie et même à la région de Varsovie et de Cracovie.

Selon la plupart des autres journaux, il s'agirait d'actions isolées de partisans qui auraient coupé les lignes de chemin de fer et déclenché des grèves dans les grandes villes.

La «Neue Zeitung», organe de la haute commission américaine, relate des troubles, non seulement en Pologne, mais en Roumanie et en Tchécoslovaquie.

La «Welt am Sonntag» annonce, de son côté, que les partisans polonais sont soutenus par des résistants et des grévistes tchécoslovaques.

Ces informations, dont le contenu varie selon les journaux, auraient été fournies par des cheminots allemands qui ont accompagné, il y a quelques jours, des trains de réparation de la zone soviétique en URSS à travers la Pologne.

D'autre part, la «Welt am Sonntag», fait état d'une certaine effervescence en Allemagne orientale, particulièrement aux usines Zeiss, à Iéna, aux usines d'Eisleben, à l'usine de wagons de Halle et à l'usine Buchau-Wolff, à Magdebourg. En plusieurs endroits, les ouvriers auraient repris la grève pour protester contre l'arrestation de manifestants du 17 juin.

### QUE SE PASSE-T-IL DANS LES REPUBLIQUES SOVIETIQUES BALTES?

HAMBOURG, 5 juillet. — (Ag DPA) — Un changement surprenant a été observé ces derniers jours à la radio des Républiques soviétiques baltiques. Un nombre considérable d'émetteurs ont cessé leurs émissions. En Lithuanie, seul l'émetteur de Vilna fonctionnait encore à la fin de la semaine. Il en est de même de ceux de Kowno et de Memel, que l'on pouvait encore entendre récemment. En Lettonie, sur quatre émetteurs, un seul est maintenant en activité.

Les bulletins d'informations des stations polonaises n'ont fait, dimanche à midi, aucune mention de ces silences, qui pourraient être la conséquence de troubles ou d'incidents extraordinaires survenus dans ces pays.

### LE NOUVEAU «BEY DU CAMP»

TUNIS, 5 juillet. — (Ag AFP) — Son Altesse le Bey a intronisé le prince Mohammed Sadok, comme nouveau «Bey du Camp». La cérémonie d'investiture s'est déroulée au palais de Carthage. Le nouveau prince héritier de Tunisie sera reçu lundi dans la matinée par le résident général.

### ON A DECOUVERT L'AUTEUR DE L'INCENDIE DE GUATEMALA

GUATEMALA, 5 juillet. — Le ministère de l'Intérieur de la République de Guatemala communique qu'un commerçant de la capitale, du nom d'Hector Navarre Valiz, a avoué être l'auteur de l'incendie qui, la semaine dernière, a éclaté dans cette ville, causant la mort de 21 personnes et en blessant 33.

Le communiqué du ministère de l'Intérieur déclare que Valiz a avoué avoir mis le feu à un dépôt de benzine pour lequel il avait contracté une grosse assurance. L'explosion qui avait suivi avait détruit

plusieurs immeubles dans la ville. La police avait alors déclaré qu'il s'était agi — à l'exception des tremblements de terre — de la plus grosse catastrophe qui se fût produite au Guatemala.

### LE GLACIER-EXPRESS CIRCULE A NOUVEAU

BRIGUE, 5 juillet (CPS). — Le Glacier-Express, qui comporte des voitures directes Zermatt-St-Moritz, circule à nouveau cette année jusqu'au 10 septembre. Il a aussi un certain nombre de voitures directes Coire-Brigue et un wagon-restaurant. Traversant un paysage alpestre admirable, ce train constitue véritablement une attraction touristique appréciable et appréciée.

## En Corée

### SUR LE FRONT

TOKIO, 5 juillet. (Reuter). — Des navires de guerre américains, malgré le mauvais temps, ont pris sous leur feu des installations portuaires communistes et des positions d'artillerie sur les côtes occidentales et orientales. Le navire «New Jersey» (45 mille tonnes) et le croiseur lourd «Bremerton» ont bombardé les positions communistes de Kosong, et de l'extrémité orientale du front. Sur la côte occidentale, le navire britannique «Cossack» a bombardé des rassemblements de troupes communistes qui ont dû reculer.

Sur le front central, deux compagnies sont passées à l'attaque, appuyées par le feu de l'artillerie et des mortiers et ont réussi à déloger les avant-postes sud-coréens des pentes de «Virginia Hill». Le reste du front est resté généralement calme.

### LA QUESTION DES PRISONNIERS LIBERES

FOUSAN, 5 juillet. (Reuter). — Le ministre de la défense de la Corée du Sud, M. Sohn Won-Il, a déclaré, dimanche, à un correspondant de l'agence Reuter: «Notre gouvernement n'a pas l'intention de recruter pour l'armée sud-coréenne des prisonniers nord-coréens non-communistes libérés. Si de tels éléments se trouvent dans les rangs sud-coréens, ils devront être renvoyés». M. Sohn Won-Il a remarqué qu'il n'avait pas connaissance qu'aucun prisonnier nord-coréen récemment évadé ait pu s'introduire dans l'armée sud-coréenne. Cependant, certains observateurs affirment avoir vu samedi sur la route qui conduit de Fousan à Tongnae, où se trouve une base de l'armée sud-coréenne, des camions y amenant d'anciens prisonniers nord-coréens.

Dans une autre conférence de presse, le ministre de la défense de la Corée du Sud a affirmé qu'il avait reçu l'ordre vendredi d'empêcher le recrutement dans les forces armées sud-coréennes de tout ancien prisonnier nord-coréen anti-communiste. Comme un correspondant faisait mention du «fait patent» que d'anciens prisonniers avaient déjà été recrutés, M. Sohn Won-Il répondit que le ministère de l'Intérieur en était responsable. Ce ministère est chargé de recruter le nombre de jeunes gens exigé par le ministère de la défense. Il ne lui appartient pas d'examiner le choix fait par le ministère de l'Intérieur.

### LA BRADERIE BIENNOISE

BIENNE, 5 juillet. — La ville de Bienne a célébré, samedi et dimanche, par un temps favorable, la braderie, sa grande fête traditionnelle d'été qui, chaque année, attire une foule toujours plus dense. Sorte de foire très gaie, cette manifestation se déroule dans une ambiance des plus sympathiques. En raison même du caractère spécial de cette cité, où la vivacité des habitants romands s'harmonise au tempérament plus posé de la population alémanique, la braderie offre non seulement des occasions alléchantes, mais aussi le spectacle d'une fête populaire par excellence.

Partout, des ponts de danse avaient été installés et des groupes folkloriques venus de Suisse et de l'étranger, se sont produits dans leurs danses régionales. Un magnifique cortège comprenant mille cinq cents participants, notamment de nombreux corps de musique, des groupes des Pays-Bas, du Valais, des Franches-Montagnes, de Guin, du Seeland, et le groupe historique romand d'Avenches, ainsi que les somptueux chars et voitures du corso fleuri, a remporté un énorme succès. Puis ce fut la bataille de confetti, au cours de laquelle la joie d'une population d'une ville bilingue en liesse se donna libre cours.

### Les Aiglons désirent une place d'armes

AIGLE, 5 juillet. — (Ag) — Les électeurs d'Aigle ont accepté, en votation communale, par 639 voix contre 442 la création d'une place d'armes à Aigle. La participation au scrutin a été de 87 pour cent.

### APRES NEUF ANS DE LIBERTE...

BOUDRY, 5 Juillet — (Ag)

La police cantonale de Boudry a arrêté à Cortailod, après une chasse à l'homme mouvementée le

long des grèves, un nommé Georges Vannod, qui qui s'était échappé il y a 9 ans du pénitencier de Bochuz. Depuis cette époque, il vivait dans différents endroits sous de faux noms. Il sera remis aux autorités vaudoises.

### LA Foudre sur Fribourg

FRIBOURG, 5 juillet. — (Ag) — Au cours d'un violent orage qui s'est abattu sur Fribourg, dimanche vers 17 heures, la foudre est tombée au quartier des Daillettes sur l'immeuble de la famille Albert Stolz. Les voisins et les pompiers ont réussi à circonscrire un début d'incendie qui a occasionné pour quelque cinq mille francs de dégâts. Devant les ateliers des tramways à Pérolles, la foudre a en outre détruit un hauban, ainsi que le mouton d'un tramway qui se trouvait devant les ateliers. Toutes les machines ont eu leurs moteurs avariés. Il est tombé sur Fribourg et ses environs une pluie diluvienne.

## Un jeune berger se noie dans un torrent

[Inf. part.] — Dimanche, à l'alpage de Château-pré, sur Grimentz, un jeune berger nommé Alphonse Aymon, originaire d'Ayent et âgé de 16 ans, a glissé sur un sentier et, d'une certaine hauteur, est tombé dans le torrent de la Gougra. Son corps, qui fut immédiatement emporté par les flots tumultueux, n'a pas encore été retrouvé.

### CAMBRIOLAGE A PONT-DE-LA-MORGE

Un cambriolage vient d'être commis en plein jour à Pont-de-la-Morge. Un malfaiteur est entré par effraction chez un particulier, dérochant une forte somme d'argent. La police cantonale a réussi à identifier l'auteur du délit. Il s'agit d'un nommé Henri M., Valaisan. Il a été arrêté.

## Le tirage de la Loterie romande

La 118e tranche de la Loterie romande s'est tirée samedi à Charmey (Gruyère).

Voici la liste des billets gagnants: 18,000 lots de 6 fr., tous les billets se terminant par 2.

1800 lots de 12 fr., tous les billets se terminant par 02.

900 lots de 24 fr., tous les billets se terminant par 213, 464, 525, 560, 783.

360 lots de 45 fr., tous les billets se terminant par 017, 146.

180 lots de 120 fr., tous les billets se terminant par 0266, 0390, 1341, 1811, 2187, 4586, 6142, 6986, 8251, 8338.

36 lots de 300 fr., tous les billets se terminant par 0448, 8141.

25 lots de 600 fr., tous les billets suivants:

762500	767746	768533	772954	785726
796663	806807	820117	829263	839296
841789	842145	844169	850441	851245
861225	863725	872581	887357	888118
888744	893512	904861	908814	916594

24 lots de 750 fr., tous les billets suivants:

743127	746974	768277	771494	791373
801863	802388	825838	831035	833313
843202	858669	861497	862236	865276
875158	878323	888311	888658	891695
908633	916834	918124	918201	

15 lots de 1200 fr., les billets suivants:

740171	742814	764216	770946	786006
808794	813314	813689	816487	816605
819558	820103	841326	843778	916901

1 lot de 6000 fr., le No 850519.

1 lot de 12000 fr., le No 837979.

1 lot de 15000 fr., le No 792778.

1 lot de 36000 fr., le No 909469.

2 lots de 120,000 fr., les Nos 830229 et 851044.

4 lots de consolation de 450 fr. chacun, les Nos 830228, 830230, 851043, 851045.

Seule la liste officielle du tirage fait foi.



Mademoiselle Rose-Marie VIACCOZ et les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur Henri ZUFFEREY

d'Augustin

leur très cher père d'adoption, beau-frère, oncle et cousin, survenu après une courte maladie dans sa 71e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement a lieu à Sierre le lundi 6 juillet 1953 à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire, Escaliers de Pradegg, à 9 h. 45.

R. I. P.



Dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui l'ont entourée dans son épreuve, la famille de Madame René GOLLUT à Massongex, les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Massongex, le 5 juillet 1953.



La famille de Monsieur Pierre CURDY, profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de sa cruelle épreuve et dans l'impossibilité de répondre personnellement, remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont pris part à son grand deuil.

Bouveret, le 4 juillet 1953.